

PROOF

TRIMESTRIEL - JUIN-JUILLET-AOUT 2018 | NUMÉRO 38

DOSSIER

Les 70 ans de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme

Qu'y a-t-il au menu à l'école ?

Des Startech's Days à EuroSkills

Un tour du monde végétal
au Jardin Botanique de Meise

C'est le travail de l'année qui compte...



Plus de 220 écoles ont répondu à l'appel à projets destiné à célébrer les 70 ans de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Des échos dans notre dossier
© Fotolia/zera93

Je ne sais si vous êtes comme moi, mais à chaque fin d'année scolaire, j'ai le sentiment que la pression monte un cran plus haut que douze mois plus tôt ! Pourtant, avec quatre enfants aujourd'hui presque adultes, je devrais être habitué à ces mouvements de panique ou d'humeur, à ces courses aux notes de cours, à ce stress parental face à ces *T'inquiète, je gère !* si peu rassurants...

C'est peut-être que depuis quelques saisons, je partage ma passion du rugby avec une bonne trentaine de jeunes pousses de 12 à 14 ans, les uns sortis sains et saufs du CEB, les autres lancés à l'abordage du CE1D. Et aujourd'hui plus qu'hier, tout semble se figer bien avant mi-mai. Impossible d'avoir une équipe au complet pour un bon petit tournoi printanier ou un match amical début juin. Et je ne vous parle pas des entraînements ! C'est bien simple : la vie s'arrête.

Tout ça me remet en mémoire une sentence familiale qui eut ses heures de gloire : *C'est le travail de l'année qui compte...* Héritée d'une époque où l'école était considérée comme une chance, et fut en tout cas vécue comme telle par l'auteur de cette maxime. Aujourd'hui, elle fait sourire nos jeunes, ou les exaspère, c'est selon. Et pourtant...

Le travail de l'année, il en est largement question dans ce numéro de juin. Dans notre dossier centré sur l'appel à célébrer les 70 ans de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, auquel ont répondu 223 écoles. Dans nos quatre pages sur l'alimentation durable qui suscite de plus en plus d'intérêt au sein des cantines scolaires, mais pas seulement. Dans nos reportages sur les élèves et enseignants mobilisés par les Olympiades de sciences, par le *Prix des lycéens* ou par les championnats des métiers...

Bonne découverte, sur papier ou en ligne via www.enseignement.be/prof. •

Didier CATTEAU
Rédacteur en chef



Qu'y a-t-il au menu à l'école ? >4

CEB : le Conseil de recours actif pendant les vacances >8

Numérique : ateliers (dé)branchés animés par de futurs instituteurs >9

EuroSkills est en vue >10

Olympiades scientifiques : « Sélectionnés ou pas, je les félicite ! » >12

Mes voisins... libres comme l'air >13

Le film *Noces* remporte le *Prix des lycéens* >14

Pacte : des avancées dans des dossiers-clés >15

Des écoles ont partagé « la plus belle déclaration d'amour de l'humanité » >16

Pour remédier aux lacunes ou pour apprendre à apprendre >28

Équipes mobiles : activer les ressources des écoles >30

DiagnoSciences : se tester avant l'enseignement supérieur >31

Olivier de Wasseige : « Des têtes bien faites, c'est la base de tout ! » >32

L'enseignement explicite, un modèle efficace issu des salles de classe >34

L'école du cerveau >36

Enseignement technique et professionnel : répartition des élèves selon les secteurs >37

Renforcer et valoriser les comportements positifs >38

Un tour du monde végétal au Jardin Botanique de Meise >40

Carte PROF : Boël – Une usine dans la ville >43





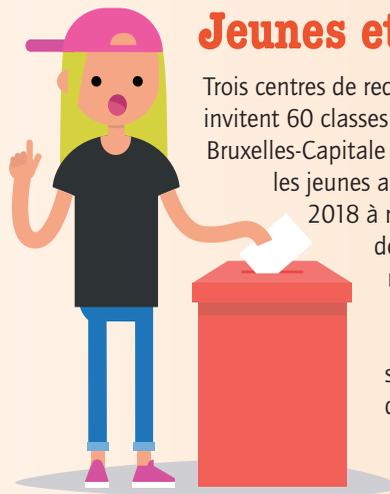
Educode : (in)formation au numérique

Le colloque international Educode (27-29 août à Bruxelles) entend sensibiliser le monde enseignant à la nécessité de développer une culture du code pour mieux préparer les jeunes aux nouveaux défis numériques, et donner les premières clés pour intégrer cette culture dans les enseignements habituels. Educode est reconnu comme formation par l'Institut de la Formation en cours de Carrière (www.ifc.cfwb.be, code 503001719). www.educode.be



C'est le pourcentage de 18-24 ans qui, en Belgique et en 2017, avaient au mieux un niveau d'enseignement du premier cycle du secondaire et ne poursuivaient ni études, ni formation. La Belgique fait mieux que l'objectif qui lui était fixé par la stratégie Europe 2020 (9,5 %). Par contre, avec 45,9 % des 30-34 ans diplômés du supérieur, elle reste sous son objectif de 47 %.
bit.ly/2r0LUSE

Jeunes et régionales 2019



Trois centres de recherche (de l'UCL, l'ULB et la VUB) invitent 60 classes de 5^e ou de 6^e secondaire de la région de Bruxelles-Capitale à participer à un projet visant à intéresser les jeunes aux élections régionales, de novembre 2018 à mai 2019. Au cœur du projet, l'analyse des débats et arguments à l'aide d'un outil numérique open source (www.webdeb.be/2019). Ce projet requiert au moins 12 périodes, avec des collaborations souhaitables entre enseignants de diverses disciplines. Informations et inscriptions (avant le 29 juin) : jeunes-politiek@webdeb.be.

Encadrement renforcé en maternel - Acte 2

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé le décret qui améliore le statut des maîtres de psychomotricité du fondamental ordinaire (en rendant organiques tous les postes ACS/APE existants) et qui augmente de 310 postes le cadre organique actuel des puériculteurs du fondamental ordinaire. Il s'agit là de la deuxième phase du renforcement de l'encadrement en maternel prévu par le Pacte pour un Enseignement d'excellence. bit.ly/2H76Ltp





Qu'y a-t-il au menu à l'école ? Bien plus que des fruits et légumes

Du potager au livre de recettes en passant par quantité d'activités axées « alimentation » : à l'École Saint-Joseph, à Dolembreux, le projet *Qu'y a-t-il au menu ?* fait flèche de tout bois.

L'École Saint-Joseph, à Dolembreux, a fait du projet le fil rouge de toute l'année 2017-2018

Une trentaine de projets ont été sélectionnés après l'appel *Qu'y a-t-il au menu à l'école ?* lancé en juin 2017 (lire « Manger Bouger ouvert à tous ») et reconduit pour 2018-2019⁽¹⁾. À l'École Saint-Joseph, à Dolembreux, l'aide financière permettra d'agrandir le potager et d'y installer une serre. Fil rouge de toute l'année 2017-2018, le projet permet de donner du sens aux activités d'apprentissage, de la maternelle à la 6^e primaire.

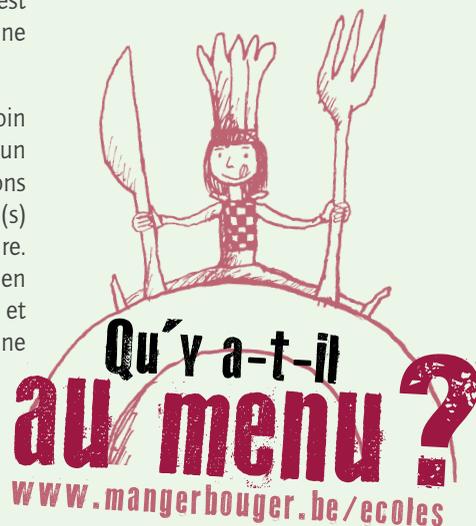
Comme le précise Véronique Hanssen, directrice depuis cinq ans, l'école est « une toute petite structure (47 enfants en primaire, 16 en maternel) qui fonctionne en verticalité. Il y a une classe en maternel et trois en primaire (1-2, 3-4 et 5-6). Plusieurs fois par semaine, on mélange les enfants de primaire, soit en groupes de besoins, soit pour les cours d'éveil ou de religion. Le mélange des âges est un booster d'apprentissage, surtout pour les élèves en difficulté ».

Curieux de nature

Au fronton du bâtiment, l'inscription « *Curieux de nature* » rappelle que l'école est engagée depuis plus de 15 ans dans une démarche « nature ».

Arrivée à un moment où l'école avait besoin d'un nouveau souffle, la directrice a initié un projet qui a rencontré deux préoccupations actuelles : le soutien aux enfants à besoin(s) spécifique(s) et le désir de retour à la nature. Aux cinq institutrices (deux mi-temps en maternel, deux temps pleins en primaire et 18 heures pour M^{me} Hanssen) s'ajoutent une institutrice à mi-temps et cinq périodes (dont deux de logopédie) générées par les projets d'intégration.

« Nous avons pas mal d'enfants à besoins spécifiques, précise M^{me} Hanssen. Notre projet *Curieux de nature* les aide encore plus que les autres, parce que ce retour à la terre leur permet de se raccrocher à la scolarité... »



Dans un tel contexte – verticalité et enfants à besoin(s) spécifique(s) –, le travail collectif s'impose et constitue une condition de réussite des projets transversaux comme *Qu'y a-t-il au menu à l'école ?* Fin avril, le projet s'est matérialisé par une semaine dédiée à la création de jeux sur l'alimentation, par les enfants répartis en quatre groupes verticaux là aussi. Sans concertation, difficile de proposer à chaque groupe des activités adaptées aux âges et compétences des enfants.

Les jeux créés par les élèves disponibles à la ludothèque

« *Le fil rouge trouve ici une partie de son apothéose puisque les acquis de toutes les activités d'éveil de l'année, sur le thème de l'alimentation, sont réinvestis dans la création de jeux de société* », souligne M^{me} Hanssen. Ces jeux seront remis à la ludothèque de Sprimont et pourront donc être prêtés aux autres écoles...

Ici, un groupe peaufine un jeu axé sur la chaîne alimentaire. Là, en sous-groupes, on finalise les cartes d'un jeu destiné à apprendre le vocabulaire des fruits et légumes. À l'étage prend forme un « trivial poursuit » appelé La pyramide élémentaire tandis qu'un groupe met la dernière main au plateau de jeu des Aventures des fruits et légumes.

Au-delà des activités d'éveil, les écoliers ont également dû lire, se documenter, et écrire

les règles des jeux et d'autres éléments. Et le spectacle de fin d'année sera bien entendu axé sur l'alimentation.

L'autre gros morceau du projet, c'est le potager (qui sera agrandi) et la serre. Elle permettra dès l'an prochain de suivre tout le cycle, du semis à la récolte et même à la cuisine, puisqu'il est prévu qu'un repas mensuel soit préparé avec les légumes cultivés. Qui dit cuisine dit recettes : le projet prévoit de créer un livre de recettes, et si possible chaque semaine un bol de soupe issue du potager plutôt que proposée par des parents...



Enfin, la dimension intergénérationnelle du projet s'accroîtra à mesure que les enfants travailleront le potager. « *Il y a déjà des grands-parents très impliqués, et notre souhait est aussi de travailler avec la maison de repos proche de l'école* », souligne M^{me} Hanssen pour qui « *ce genre de projet, pour une école comme la nôtre, c'est du pain bénit...* » ●

Didier CATTEAU

⁽¹⁾ Candidatures à rentrer pour le 15 juin (mangerbouger.be/Appel-a-projets-56190?rub_racine=oui&ecoles=oui)

Repas gratuits en maternel

La ministre de l'Égalité des Chances a réservé une enveloppe de 2 millions € pour financer des projets-pilotes de repas gratuits dans des écoles maternelles à encadrement différencié (classe 1 à 5).

Les candidatures devaient être rentrées mi-mai ⁽¹⁾. Fin juin au plus tard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur la base de l'examen des candidatures effectué par l'Administration, sélectionnera les projets-pilotes mis en œuvre dès la rentrée 2018 et automatiquement reconduits pour 2019-2020.

L'appel concerne tant des repas préparés au sein des écoles que des repas livrés par

des services collectifs externes. Des pouvoirs organisateurs entrant dans les conditions de l'appel et qui ne proposaient pas de repas précédemment peuvent participer.

Six conditions : des repas gratuits tous les jours ; confectionnés dans le respect des normes préconisées par l'Afscsa ; équilibrés et sains (conçus en fonction des recommandations de l'ONE) ; de nature à encourager la découverte de saveurs variées ; accessibles à tous les enfants au sein d'une même école ; complétés d'activités éducatives portées par l'équipe pédagogique. ●

⁽¹⁾ Circulaire 6622 (www.enseignement.be/circulaires).

Manger Bouger ouvert à tous

Créée en 2006, la plateforme www.mangerbouger.be de l'ASBL Question Santé peut accompagner toute école désireuse de développer un projet basé sur l'amélioration de l'alimentation, depuis sa définition jusqu'à sa concrétisation.

En plus de cet accompagnement progressif, ouvert à toutes les

écoles, l'appel *Qu'y a-t-il au menu à l'école ?* a été lancé pour 2017-2018 via la circulaire 6190 (www.enseignement.be/circulaires). Il a permis d'octroyer un maximum de 3 000 € aux projets sélectionnés. Outre celui de Dolembreux (lire ci-contre), vingt-deux autres projets ont été sélectionnés.

Il s'agit des projets des Écoles communales d'Avennes, de Bovesse, de Braives, de Comines-Warnton, de Fallais, de Gaurain, de Lustin-Profondville, de Meux, de Saint-Ode ; des Écoles Robert Brasseur (Liège), Croix Blanche (Bastogne), du Sacré-Cœur (Huy), du Centre (Goutroux), Saint-Martin (Leuze), Saint-Albert (Chênée), Le Ry d'Argent (Rhisnes) ; de l'École maternelle Saint-Martin (Verviers) ; de l'École primaire d'enseignement spécialisé (W-BE) d'Anderlues ; des Écoles fondamentales autonomes de Hamme-Mille, d'Éghezée, de Noville-les-Bois ; de l'École fondamentale Abbé Noël – EFAN (Éghezée).

Du potager à l'assiette

A l'Athénée provincial Jean d'Avesne, à Mons, la section horticole fournit fruits et légumes à la cantine, dans le cadre du projet Proxial, qui implique toutes les écoles de l'enseignement provincial du Hainaut.

Comme les autres écoles secondaires provinciales du Hainaut, l'Athénée Jean d'Avesne, à Mons, s'est investi dans le projet Proxial⁽¹⁾, développé par la Direction générale des Enseignements du Hainaut avec pour objectif d'implémenter une alimentation durable dans ces écoles via le système de management Agenda 21 scolaire. L'Athénée ayant une section horticole et une cantine, il était assez naturel qu'on y développe un projet intégré, du potager à l'assiette !

Professeure au 1^{er} degré (l'horticulture y figure parmi les activités complémentaires) et en 4^e TQ, Céline Danloy a également 15 heures « sans élèves » pour gérer le sec-

souline M^{me} Danloy. L'absence de véhicule réfrigéré et les contraintes horaires (impossible de livrer les cuisines avant 8h du matin) ont un peu réduit l'ambition. Pour l'heure, les productions de la section (fruits et légumes) alimentent la cuisine de l'Athénée, et/ou sont vendues à l'extérieur.

« On produit des salades toute l'année, parce que nous avons des serres, mais aussi des carottes, pommes de terre, concombres, aubergines, tomates, courgettes... », explique M^{me} Danloy. « Le gros souci, c'est que tout arrive de juin à octobre, donc nous avons élargi à tous les publics ».

La Province a établi un cadre très clair permettant à la section de vendre des plants (certifiés bio depuis 2017) et des légumes (qui seront certifiés bio fin juin 2018) aux riverains pour privilégier le circuit-court. « Chaque lundi, j'envoie un courriel avec la liste de ce qui est disponible. On reçoit les commandes le mardi au plus tard, les élèves les préparent et les clients peuvent venir les chercher du mercredi au vendredi ».

Préparation et vente permettent aux élèves d'intégrer d'autres matières telles que les mathématiques, les sciences, la citoyenneté... « Ça donne du sens aux apprentissages », relève M^{me} Danloy. On vend aussi du bio aux maraichers. L'un d'eux vient de nous acheter six-cents plants de tomates ! » Livrer un professionnel constitue une motivation supplémentaire..

Restait la question des vacances scolaires. Si Céline Danloy passait déjà systématiquement au moins une fois par semaine, ce n'était pas suffisant pour entretenir l'hectare de terrain ! « Avant, entre septembre et novembre, avec les élèves on ne faisait que tout remettre en ordre avant d'utiliser à nouveau les parcelles », se rappelle-t-elle.

Trois pistes ont été trouvées. D'une part, en collaboration avec la Fondation SUSA, de jeunes adultes autistes viennent tous les mercredis, été compris, ce qui permet par ailleurs aux élèves de la section d'avoir un



© PROF/FWB

« Livrer la production à la cuisine et vendre plants et légumes à l'extérieur donne du sens aux apprentissages », souligne Céline Danloy, responsable du secteur « maraichage ».

teur « maraichage », des collègues étant quant à eux chargés des secteurs « floriculture », « fruiticulture » et « ornement ». Ensemble, ils sont à fond dans le projet, qui s'ouvre à l'extérieur.

Une certification « bio »

« L'idée de départ était de desservir les cuisines des écoles et des mess provinciales »,

Good Food à Bruxelles, Les cantiniers en Wallonie

autre regard sur le handicap. « *Et on a vu la différence de comportement* », observe M^{me} Danloy.

De plus, durant l'été, deux étudiants à mi-temps se chargeront d'assurer la préparation des commandes et la vente des produits. Enfin, la cuisine de l'Athénée ne ferme que durant trois semaines. Le personnel profite de l'été pour conditionner les fruits et légumes qui seront utilisés durant l'automne...

Le personnel de cuisine a été formé

« *Quand le projet Proxial s'est mis en route, la première étape a été la formation du personnel de cuisine, par l'ASBL Bio Wallonie, se souvient notre interlocutrice. De fil en aiguille, il a paru naturel d'impliquer la section horticole...* »

Bien sûr, la certification bio a généré des contraintes : « *C'est parfois plus difficile de trouver des matières premières, reconnaît M^{me} Danloy. Il y a moins de revendeurs bio, les conditionnements sont plus petits et on ne trouve pas tout. Les racines de chicons, par exemple, au lieu de les avoir ici tout près, je vais les chercher à Ittre...* » Pour ce qui est du travail de maraichage, il n'y a eu que quelques adaptations : « *Il y a quelques produits qu'on ne peut plus utiliser ; on ne pouvait déjà plus utiliser de pesticide ; et il faut du terreau bio. Mais c'est tout...* »

Prochaines étapes ? Accroître la visibilité du projet. Organiser davantage de rencontres avec des maraichers. Agrandir les surfaces cultivées et diversifier les productions, parce que la section avait volontairement réduit la voilure pour améliorer la qualité du travail. Et pour y arriver, pas de secret : une direction qui soutient le projet, une équipe motivée, et du temps... ●

D. C.

⁽¹⁾ www.etudierenhainaut.be/proxial

« Un menu durable de A à Z » : voilà le défi relevé par le chef Cédric Castus et la douzaine de participants à la formation pratique organisée fin avril par l'ASBL Bio Wallonie pour le compte de Bruxelles Environnement, dans le cadre de la stratégie Good Food ⁽¹⁾.

Constatant que 40 % des repas pris à Bruxelles le sont dans des cantines, cafés ou restaurants, la Région de Bruxelles-Capitale a initié officiellement cette stratégie en 2015, avec des objectifs pour 2020 ou 2035.

Mais depuis 2008 déjà, Bruxelles Environnement propose un programme « cantines » pour accompagner leurs gestionnaires : suggérer des alternatives aux protéines animales, des menus de produits locaux et de saison, et réduire le gaspillage alimentaire. Deux labels ont été créés, dont le label *Cantine Good Food*, à trois niveaux (1 à 3 « fourchettes »).

C'est dans le cadre de ce programme que Cédric Castus était invité à partager son savoir-faire avec les participants, venus de cantines diverses : CPAS, crèches, Service public bruxellois, école, et même la Chancellerie du Premier ministre.

Au menu, une dizaine de recettes « *alimentation durable* » élaborées en duos, avec des produits locaux, pas toujours bio : gâteau à l'orange à base de polenta, pesto de menthe sucré, granola salé, sauce aigre-douce « *maison* », boulettes de volaille cuites à la vapeur, bettes à l'ancienne,...

En Wallonie, un mouvement similaire, baptisé *Les cantiniers* (www.lescantiniers.be) a été enclenché en 2016 à destination de toutes les cantines wallonnes. Là aussi, il s'agit d'un accompagnement dynamique et interactif en alimentation durable.

Par ailleurs, la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé (circulaire 6629) un appel à projets comportant deux volets. Le premier reconduit *Qu'y a-t-il au menu ?* (lire en pages 4 et 5). Le second s'adressait aux écoles disposant d'une cantine et de personnel de cuisine, et se terminait le 1^{er} juin. À la clé : un accompagnement personnalisé réalisé par des opérateurs reconnus.

Les projets sélectionnés durant l'été bénéficieront d'un soutien financier (maximum 3 000 €), mais rien n'empêche les autres écoles de s'engager dans une démarche similaire en profitant des outils mis à leur disposition sur www.mangerbouger.be/ecoles. ●

D. C.

⁽¹⁾ bit.ly/2wTJ1me



Fin avril, une douzaine de responsables de cantines ont suivi les conseils du chef Cédric Castus pour un menu durable de A à Z.

Journées de l'Adeps

Les 22 et 25 juin, les centres Adeps et la plupart des centres sportifs locaux accueilleront les écoles toute la journée pour les initier au sport.



Les professeurs pourront aussi participer aux nombreuses animations et cela sera l'occasion de passer des moments privilégiés avec les élèves après la période stressante des examens.

Attention : pour profiter pleinement de ces journées, merci de vous inscrire dans le centre Adeps de votre choix, en les contactant directement (coordonnées via www.sport-adepts.be/index.php?id=5898).

De plus, l'Adeps organise le dimanche 24 juin la Journée du Sport ouverte au grand public durant laquelle on pourra découvrir gratuitement de nombreux sports, partout en Wallonie et à Bruxelles.

Infos : adepts-info@cfwb.be, www.sport-adepts.be/ et sur les réseaux sociaux.

CEB : le Conseil de recours actif pendant les vacances

Chaque année, un Conseil analyse un nombre croissant de recours contre les refus d'octroi du Certificat d'études de base.

Prenons un exemple : en fin de 6^e primaire, Loïc n'obtient pas le Certificat d'études de base (CEB). La direction de l'école (ou l'institutrice) l'explique à ses parents : au vu des résultats obtenus à cette épreuve externe et durant l'année scolaire, le jury d'école (composé du directeur et de tous les instituteurs de 5^e et 6^e primaire) juge que l'enfant n'a pas le niveau requis pour aller en 1^{re} secondaire commune. En septembre, Loïc pourra redoubler sa 6^e ou gagner une 1^{re} secondaire différenciée. Mais ses parents ont aussi le droit d'introduire un recours contre la décision du jury d'école ⁽¹⁾.

S'ils choisissent cette dernière solution, c'est le Conseil de recours contre les refus d'octroi du CEB, créé en 2007, qui entrera en scène. Composé de sept directeurs ou directrices d'écoles primaires des différents réseaux, d'une personne représentant l'inspection de l'enseignement primaire et d'un fonctionnaire ou d'un inspecteur général assurant la présidence, il a reçu la mission d'examiner les recours sur le fond.

C'est une tâche ardue ! En juillet 2017, le Conseil a reçu 247 demandes – plus du double que l'année précédente. Elles concernaient le plus souvent des élèves de 6^e primaire ordinaire et, dans une moindre mesure, des jeunes de 1^{re} et de 2^e secondaire

différenciée... 64 recours ont été jugés fondés : les élèves concernés ont donc obtenu le CEB et le Conseil a averti les parents et l'école de cette décision.

Le recours doit être introduit dans les dix jours ouvrables qui suivent l'annonce des résultats scolaires. Les parents doivent faire parvenir au Conseil un document dans lequel ils expliquent leurs raisons de contester la décision du jury d'école, une copie de cette décision et tout autre document jugé utile ⁽²⁾.

De son côté, l'école enverra au Conseil les résultats de l'élève au CEB, une copie de la décision motivée de refus d'octroi, une copie du rapport circonstancié de l'instituteur et des bulletins figurant au dossier de l'élève.

C'est donc important que le Conseil de recours, qui siège du 16 au 31 août, reçoive le dossier complet le plus vite possible et, en tout cas, avant le 15 août. Il examine si les compétences acquises par l'élève correspondent à celles qu'il doit normalement atteindre au terme de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire. •

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ bit.ly/2s260gj

⁽²⁾ La circulaire 6547 détaille notamment les modalités du recours. www.enseignement.be/circulaires.

CEB et CE1D expliqués en vidéo

Deux courtes vidéos, l'une sur le CEB, l'autre sur le CE1D, ont été réalisées à l'attention des parents des élèves qui passent ces évaluations externes certificatives de fin de primaire et de fin du 1^{er} cycle secondaire.

Pour les visionner :
www.enseignement.be/CEB et
www.enseignement.be/CE1D



Numérique : ateliers (dé)branchés animés par de futurs instituteurs

De futurs instituteurs ont conçu et animé des activités d'initiation à l'informatique et à la pensée algorithmique. Et c'est aussi possible sans matériel informatique...

Christine Lefèvre est responsable du cours « intégrer les technologies dans son enseignement » en Bac2 et Bac3 instituteur primaire à l'Henallux (implantation de Malonne). Cette année, ses étudiants ont conçu par groupes « des activités diverses et progressives dont le but est de développer la pensée algorithmique chez des enfants de primaire ».

Fin avril, c'était le grand jour : ils ont animé des ateliers informatiques à l'École communale d'Aisemont. Des ateliers « branchés » (avec tablettes et robots) mais avant cela « débranchés », parce que la pensée algorithmique peut se travailler sans matériel informatique.

Un groupe d'étudiants a notamment conçu un atelier « débranché » permettant d'aborder le lien entre la densité de pixels et la précision d'une image. « Quand vous faites une recette de cuisine, vous êtes dans la pensée algorithmique, souligne M^{me} Lefèvre, mathématicienne de formation ayant travaillé six ans dans l'informatique avant d'enseigner. Vous suivez une séquence d'instructions précises... »

Avant de concevoir leurs scénarios pédagogiques, les étudiants ont suivi trois demi-jours de formation auprès d'Anne Smal et de Julie Henry, chercheuses à la faculté d'informatique de l'UNamur.

Spécialiste de la didactique de l'informatique, Julie Henry ⁽¹⁾ a commencé par démystifier l'informatique pour que les étudiants se rendent compte qu'ils sont maîtres de la machine. Puis, a abordé la base de la programmation, ou comment passer de l'énoncé d'un problème à sa résolution en codage. Et enfin initié à quatre outils : les robots Dash (utilisés à l'Henallux) et Thymio (fournis dans le cadre des projets *École numérique*), le micro :bit (nanoordinateur) et l'appli Scratch Junior.



Christine Lefèvre confirme la nécessité de démystifier le numérique auprès des futurs enseignants, et espère que la réforme de leur formation initiale donnera un coup d'accélérateur en la matière. Car pour l'instant, estime Julie Henry, « on a encore comme vision que l'éducation par le numérique est une affaire de pédagogues alors que l'éducation au numérique concerne les informaticiens... »

C'est un peu ce que constate aussi Isabelle Tasset, directrice de l'école qui a accueilli le projet : « On a du matériel, mais ce qui manque, ce sont des façons pédagogiques de l'exploiter, et une plus grande confiance en soi pour l'utiliser... » •

D. C.

⁽¹⁾ Avec Aude Nguyen et Etienne Vandeput, Julie Henry a coordonné *L'informatique et le numérique dans la classe - Qui, quoi, comment ?*, Presses universitaires de Namur, 2017. <http://pun.be/fr/livre/?GCOI=99993100805880>

Alimentation, harcèlement, démocratie : appel à projets

Les écoles ont jusqu'au 15 juin pour se porter candidates aux appels à projets qui concernent l'alimentation durable, la lutte contre le (cyber)harcèlement et la démocratie scolaire ou les activités citoyennes. Circulaire 6629 - www.enseignement.be/circulaires

Jours blancs : des propositions

La circulaire 6634 dresse une liste d'activités possibles durant la période du 22 au 29 juin, et proposées par des organismes reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou par les Régions. Un grand nombre d'entre elles sont gratuites ou à un faible coût. www.enseignement.be/circulaires

Décret mémoire : appels à projets

Dans le cadre du décret relatif à la transmission de la mémoire, des appels à projets extraordinaires invitent des personnes morales sans but lucratif ou des établissements scolaires à déposer (avant le 14 septembre) des projets en lien avec la commémoration du 25^e anniversaire du génocide des Tutsi au Rwanda. L'appel annuel portant sur l'ensemble des thématiques visées par le décret sera ouvert du 16 août au 28 septembre. www.decretmemoire.cfwb.be (> appels à projets).

Euregio Meuse-Rhin : aides aux échanges

Une subvention (500 € maximum) peut être éventuellement accordée par échange ou excursion d'un établissement scolaire dans le cadre de l'Euregio Meuse-Rhin, qui rassemble le Sud de la Province néerlandaise du Limbourg, les Provinces du Limbourg et de Liège, le Zweckverband Region Aachen et la Communauté germanophone (Belgique). Circulaire 6627 - www.enseignement.be/circulaires

EuroSkills est en vue

And the winners are... Ils seront vingt-sept ⁽¹⁾ à participer du 26 au 28 septembre à EuroSkills, le championnat européen des métiers, à Budapest. Au pied du mur après un parcours déjà long.

Coup d'œil dans le rétroviseur. En mars, truelles, équerres, niveaux d'eau s'activaient dans l'espace « maçonnerie » du centre Bruxelles-Formation Construction, pour les Startech's days, la finale du Championnat belge des Métiers organisée par WorldSkills Belgium.

Sept jeunes finalistes y disposaient de quatorze heures, réparties sur deux journées, pour reproduire une partie du Bastion des pêcheurs, un des monuments emblématiques de Budapest.

Donovan Berte est en 6^e professionnelle maçonnerie à l'Athénée royal de Péruwelz : « J'avais envie de montrer ce que je valais. Lors des épreuves de présélection, le jury a trouvé que mon travail était soigné et que j'étais capable de me concentrer. Lors de cette finale, il faut réaliser des choses qu'on ne nous demande pas souvent à l'école, mais cela change les habitudes ». Des enseignants de l'Athénée étaient venus l'encourager ainsi que des élèves de plusieurs classes, qui ont aussi participé aux animations du Village Métiers.

« Nous évaluons essentiellement les qualités techniques des jeunes précisait Philippe Van

Calemont, président du jury pour ce métier et expert au Forem. *Nous observons leur façon de travailler au niveau des aplombs, des niveaux, de l'équerrage... ainsi que l'ordre, la propreté et la sécurité. Comme la pièce d'épreuve qui leur est demandée est complexe (ils doivent notamment réaliser des gabarits pour maçonner les œils-de-bœuf), nous évaluons aussi leur capacité à se débrouiller, à innover ».*

15 % de filles parmi les participants

245 jeunes ont ainsi participé à ces Startech's days organisés à Bruxelles pour les métiers de la construction, mais également à Namur pour d'autres métiers (pâtisserie, coiffure, conduite poids lourds, technologie automobile...).

« Il était 928 lors des épreuves de présélection en janvier et février. Ce nombre croit d'année en année, mais les filles ne représentent encore que 15 % des participants, expliquait Madeleine Dembour, attachée de presse de WorldSkills Belgium, association belge qui promeut les métiers manuels et techniques. *Nous souhaitons que ces compétitions de haut niveau suscitent l'émulation notamment au niveau de l'enseignement secondaire (44 % des jeunes participants) et des Centres d'éducation et de formation en alternance (9 %)* ».

Les trois médaillés de chaque catégorie, proclamés fin avril, ont bénéficié ensuite d'une formation technique de trois à cinq jours. Nunzia Baglione, en 6^e professionnelle coiffure à la Communauté éducative Saint-Jean Baptiste, à Wanfercée-Baulet, est médaillée de bronze. « J'y ai appris de nouvelles techniques, à affiner des détails. Mais aussi à mieux gérer le stress, et le temps, moi qui suis très perfectionniste. Au long du parcours jusqu'ici, ma professeure de coiffure, Catherina Barbaracos, m'a aidée, encouragée. Elle a cru en mes capacités ».

Travailler le mental

L'étape suivante, avant le choix final de l'équipe qui défendra la Belgique à Budapest, était un stage résidentiel de formation aux « soft skills », sous la houlette de coaches. L'un d'eux, Jean-Claude Raskin, précise que « *l'objectif est de préparer ces 90 jeunes à être confrontés au jury, aux journalistes, à leurs supporters et... à ceux des autres concurrents. Pour travailler le mental, j'utilise divers outils. Je leur demande, par exemple, de réaliser une tâche dans un temps trop court. Que vont-ils faire ? Renoncer, faire appel à l'équipe ? Essayer quand même ? Chercher une autre piste ?* »



Les médailles du championnat belge ont bénéficié d'une formation technique de trois à cinq jours.

Pierre Balancier, en 6^e technique de qualification menuiserie à l'Institut Don Bosco, à Verviers, médaillé d'or au championnat belge, commentait : « *L'an dernier, ce stage m'a aidé à gérer le stress, à être plus serein. On apprend à travailler en équipe, à respecter des consignes au travers d'activités intellectuelles et sportives* ».

La Belgium Team des métiers techniques, qui réunit vingt-sept jeunes, est désormais connue. Depuis mi-mai et jusque mi-septembre, ils bénéficieront encore d'un travail technique et mental avec les experts et coaches, avant de s'envoler. De quoi constituer un solide « bastion ». Lors d'EuroSkills 2016, à Gothenburg, la Belgique avait décroché six médailles et neuf médailles d'excellence. Un record à battre... ●

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ bit.ly/2ImZtHk

Les jeunes qui s'engagent ont tant à donner !

Patrick Bergenhuysen présidait le jury du championnat européen pour la menuiserie. Il est aussi chef d'atelier à l'Institut Don Bosco, à Verviers, dont des élèves participent souvent aux concours.

PROF : Comment ce projet est-il né dans votre école ?

Patrick Bergenhuysen : En 2013, Skills Belgium m'a proposé de devenir expert en menuiserie au Championnat du monde des métiers à Leipzig. À la suite de cette expérience très enrichissante et au vu des échanges que cette compétition offre aux jeunes, je me suis dit : pourquoi pas dans mon école ? Certains élèves se sont montrés intéressés et l'aventure a commencé en 2014.

Quelle préparation, quel accompagnement leur offrez-vous ?

Cela demande un gros investissement personnel. Enseignants et élèves consacrent beaucoup de temps à se préparer aux différents concours : travail à l'atelier et à domicile en dehors du temps scolaire. Aider les

(pré)sélectionnés, puis les médaillés à se perfectionner m'enrichit sur le plan personnel : cela m'oblige à me remettre en question, à m'informer en permanence sur les nouveautés techniques, à trouver des solutions avec eux... Les jeunes qui s'engagent dans cette aventure ont tant à donner !

Trois élèves de l'école ont été médaillés cette année au championnat belge. Cela a-t-il eu un effet sur les autres ? Et sur vos collègues ?

Cela a un effet positif sur d'autres jeunes. Ils veulent aussi tester leur compétence. Après avoir soutenu le candidat présélectionné lors du dernier championnat de maçonnerie, certains élèves se sont rendu compte qu'avec de l'entraînement, ils auraient pu également y arriver et concourir. Au début, j'étais seul dans cette aventure. Maintenant, des collègues d'autres options techniques ont fait le pas. Les sections bois, soudure, électricité, maçonnerie étaient représentées aux Startech's days. Lors du championnat, certains enseignants étaient aussi stressés que leur candidat. Tous se rendent compte de l'importance de mettre ces jeunes en valeur.

Olympiades scientifiques : « Sélectionnés ou pas, je les félicite ! »

Septante jeunes de 4^e, de 5^e et de 6^e secondaire sont lauréats de l'édition 2018 des Olympiades de biologie, de chimie et de physique.

Au total, 2 544 élèves des trois dernières années du secondaire ont participé à l'édition 2018 des Olympiades organisées par les associations des professeurs de biologie (Probio), de physique et de chimie (ABPPC) et des chimistes sortis de l'Université de Liège (ACLg). La parole à quelques enseignants des 70 lauréats ⁽¹⁾.

enchaine Lionel Jonlet, professeur de biologie au Collège Saint-Hadelin, à Visé.

Certains enseignants prennent le temps d'entraîner les élèves qualifiés pour la 2^e épreuve, en dehors du temps scolaire, avant de céder le relai au comité organisateur des Olympiades qui propose des stages de formation aux finalistes. D'autres les laissent voler de leurs propres ailes. M^{me} Baudoux : « *Je communique les questions et réponses des épreuves précédentes aux volontaires. Et je leur assure que je suis disponible pour répondre à leurs questions de vive voix ou par mail* ».

Un tremplin pour la suite

Élitistes, ces Olympiades ? « *Tout élève peut tenter l'aventure*, réagit M. Jonlet. *L'épreuve qualificative, très abordable et en adéquation avec les notions vues en classe, est déjà valorisante en soi. Si par la suite ceux qui ont le plus travaillé, se sont dépassés, ont élargi leurs connaissances et progressent dans le concours, tant mieux ! Heureusement qu'il y a l'Olympiade pour les récompenser de leurs efforts, les valoriser, les obliger à repousser leurs limites. C'est un tremplin vers les carrières scientifiques qu'ils vont entamer. Et ce sont sans doute ces jeunes qui permettront à la recherche de progresser !* »

Corinne Leyssen, professeure de physique au Collège du Christ-Roi, à Ottignies : « *Qu'ils reviennent d'une épreuve sélectionnés, médaillés ou éliminés, je les félicite. Car l'essentiel, c'est de participer. Quand on parle des Jeux olympiques sportifs, parle-t-on d'abord d'élitisme ?* ».

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ <http://olympiades.be/fr/resultats/res2018/proclam2018>



© PROF./AWB

Lionel Jonlet et Alice Lambert, du Collège Saint-Hadelin, à Visé, entourent les lauréats Lucas Chojnacki, Artur Rondia et Bruno Van Leeuwen

Pourquoi avoir proposé ces Olympiades aux élèves ? Unanimes, ils répondent que c'est pour le défi. « *C'est une belle occasion pour eux de se mesurer à d'autres élèves partageant la même passion pour une matière* », commence Véronique Keuser, professeure de biologie à l'Athénée royal Air Pur, à Seraing, qui a elle-même participé aux Olympiades en 1992.

Tout à gagner et rien à perdre

Michelle Baudoux enseigne la chimie à l'Athénée royal d'Arlon : « *J'explique à tous mes élèves qu'ils ont tout à gagner et rien à perdre. Il n'y a pas d'enjeu sur le plan scolaire, mais beaucoup à gagner grâce aux rencontres, expériences en Belgique mais aussi à l'étranger pour les médaillés qui participeront à des compétitions mondiales ou européennes* ».

« *Dès la rentrée, lorsqu'ils voient les photos des anciens lauréats, sur les murs, je leur dis : Cette année, ce sera peut-être vous* »,

Mes voisins... libres comme l'air

Une classe de 5^e primaire de l'école communale de Blocry, à Ottignies, a réalisé un film sur ses voisins occasionnels que sont les gens du voyage.

En 2016-2017, M^{me} Marie Alonso et ses vingt-trois élèves de 5^e primaire de l'école communale de Blocry, à Ottignies, sont allés à la rencontre de gens du voyage qui s'installent plusieurs fois par an sur le terrain que la Ville a aménagé, à deux pas de l'école.

Résultat : *Mes voisins... libres comme l'air*, un film d'une demi-heure qui sera l'amorce d'une ou plusieurs séquences du cours de philosophie et citoyenneté, qui seront réalisées à la rentrée prochaine par les cinq enseignants chargés de ces cours dans les écoles ottintoises.

L'idée est venue de Michel Beaussart, échevin de l'Enseignement d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, une des onze communes de Wallonie à proposer un terrain aux gens du voyage. Le film était destiné à l'origine aux écoles communales. Des contacts avec le Centre de médiation des gens du voyage et des Roms en Wallonie (CMGV) ont élargi l'ambition : il fera partie de la malle pédagogique que l'ASBL met à disposition des enseignants qui le souhaitent⁽²⁾.

Le documentaire comprend deux parties. Lors de la visite des élèves chez leurs voisins occasionnels, Etienne Charpentier, président du Comité national des gens du voyage, répond aux questions parfois très directes des enfants.

On assiste aussi à la rencontre des élèves et de jeunes gens du voyage, notamment dans le mobilhome-école du CMGV, où ils peuvent avoir de l'aide pour leurs devoirs. La question de l'école préoccupe évidemment beaucoup les élèves de M^{me} Alonso, qui ont d'ailleurs accueilli un jeune du voyage durant une semaine.



M. André Hugé (à gauche) a fait le lien entre les élèves de M^{me} Marie Alonso (à droite) et leurs voisins occasionnels.

La seconde partie met en scène de façon variée et dynamique les fruits du travail de recherche géographique et historique des élèves. L'ensemble invite à réfléchir sur le contraste entre les préjugés négatifs sur les gens du voyage ici en Europe et les images romantiques qui nous viennent à propos d'autres nomades tels que les Indiens d'Amérique ou les Inuits. ●

Didier CATTEAU

⁽¹⁾ Les ressources vidéos exploitées dans la malle pédagogique, y compris *Mes voisins... libres comme l'air*, sont accessibles en ligne sur www.cmgv.be.

Immersion artistique

Des Classes Résidentielles d'immersion Artistique (CRIA) sont organisées à La Marlagne à l'attention des élèves de 5^e et de 6^e primaire. Elles permettent de construire des synergies entre école et culture en mettant les élèves en contact avec des œuvres et des artistes. Pour 2018-2019, inscriptions avant le 30 juin pour la CRIA « musique - du cri à l'électro » (22-26 octobre), avant le 31 octobre pour la CRIA « arts de la scène » (14-18 janvier 2019) et avant le 20 novembre pour la CRIA « développement durable et récup'art » (1-5 avril 2019). Les détails dans la circulaire 6614. www.enseignement.be/circulaires

Droits d'auteur et enseignement

La circulaire 6613 actualise les informations en matière de droits d'auteur et d'exceptions législatives établies en faveur de l'enseignement. Ces exceptions ne sont applicables que dans des conditions précises, mentionnées par la circulaire, qui insiste sur le changement intervenu à propos des partitions de musique : leur copie, même partielle, n'est plus couverte par l'exception. www.enseignement.be/circulaires

Fiches fiscales et prime syndicale

Tous les membres des personnels de l'enseignement ont reçu leur formulaire de demande de prime syndicale et leurs fiches fiscales via leur boîte électronique professionnelle, accessible via www.ens.cfwb.be. Les codes d'accès sont un « ID » (son matricule) et un mot de passe (4 chiffres) reçu par courrier postal à domicile lors de l'entrée en fonction. Code égaré ou pas reçu ? Envoyer un courriel à fpens@etnic.be sans oublier de mentionner son numéro de matricule. Ou téléphoner en semaine (sauf jours fériés) avant le 29 juin en ayant son numéro de registre national, au 0800/ 20 000 (8-18h) ou au 02 / 4132 020 (9-12 et 14-16h). Les détails dans la circulaire 6581 (www.enseignement.be/circulaires).

Le film *Noces* remporte le Prix des lycéens

Annouer la couleur
Chaque année, le programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale *Annouer la Couleur* soutient une cinquantaine de classes en projet sur la thématique du développement durable, des droits humains, des migrations, de la consommation... Les inscriptions à son premier appel à projets 2018-2019, centré sur l'eau, sont ouvertes jusqu'au 2 octobre 2018. bit.ly/2K6Vawu

Islams et mondes contemporains
Le Centre interdisciplinaire d'études de l'islam dans le monde contemporain organise une troisième formation d'été, du 27 au 31 août. Son thème : « Enfance, jeunes, musulmans et musulmanes : socialisations, appartenances, identités religieuses et sociales ». Les détails via bit.ly/2Iq8b7c

Expérience utile : application VALEXU
La circulaire 6644 clarifie la procédure de valorisation d'expérience utile. Elle s'adresse aux enseignants ou futurs enseignants de l'enseignement secondaire de plein exercice et de promotion sociale (pour les fonctions de cours technique ou de pratique professionnelle). L'application informatique VALEXU a été développée en vue de simplifier la procédure et de réduire les délais de traitement. La circulaire guide les demandeurs (enseignants ou futurs enseignants) dans leurs démarches en vue de valider l'expérience utile dont ils disposent, et informe pouvoirs organisateurs et établissements scolaires au sujet des modifications apportées à la procédure de valorisation d'expérience utile. www.enseignement.be/circulaires

***Noces*, de Stephan Streker, remporte le Prix des lycéens du Cinéma belge francophone 2018.**

Le *Prix des lycéens* concerne alternativement le cinéma ou la littérature belges francophones. En 2017-2018, quelque trois-cents-cinquante classes de 5^e et de 6^e secondaire ont composé le jury « cinéma », soit 7 400 élèves.

Comme en littérature, une sélection de cinq titres est proposée par la Cellule Culture-Enseignement du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui organise ce *Prix des lycéens*.

Cinq films en lice

Outre le *Prix des lycéens*, *Noces*, de Stephan Streker, a reçu le *Prix des délégués de classe* et le *Prix Coup de poing du film qui bouscule les consciences*.

Préjudice, d'Antoine Cuypers, a obtenu le *Prix de l'atmosphère la plus singulière* ; *Les Chevaliers blancs*, de Joachim Lafosse, le *Prix du film qui pose le plus de questions* ; *Parasol*, de Valéry Rosier, le *Prix du pouvoir des images* ; et *Le Tout Nouveau Testament*, de Jaco Van Dormael, le *Prix de l'imaginaire*.

Ce qui a séduit le jury dans *Noces* ? Ses thèmes (mariage forcé et crime d'honneur) provoquent des émotions contrastées et en même temps de l'empathie envers les protagonistes. « *Je voulais qu'on comprenne chacun des personnages. Zaira n'est pas victime d'un monstre mais d'une situation monstrueuse* », a commenté Stephan Streker, questionné par des délégués de classes lors de la remise des prix. Par ailleurs, le film « réussit le pari délicat de ne pas poser de jugement » et les choix stylistiques du réalisateur « soutiennent son propos », en jouant sur le contraste entre des couleurs chaudes et une situation qui glace le spectateur.

Rencontres avec un réalisateur

La participation au *Prix des lycéens* se fait sur base volontaire. Les classes inscrites (selon l'ordre de leur candidature) s'engagent à visionner les cinq films en compétition (ou à lire les cinq livres) avant fin mars.



Le réalisateur Stephan Streker lors de la cérémonie de remise des prix.

Du matériel pédagogique est proposé aux enseignants. Pour le cinéma, les classes reçoivent les films en DVD, et la Fédération Wallonie-Bruxelles peut rembourser les frais de déplacement pour une sortie cinéma vers une des salles associées au projet qui programmerait un film sélectionné à la demande.

Les détails via www.culture-enseignement.be (rubrique « Prix des lycéens du Cinéma » ou « de Littérature »). ●

D. C.

Pacte : des avancées dans des dossiers-clés

Nouveau cadre de pilotage de l'enseignement, réorganisation de l'Inspection, grilles-horaires, autonomie du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement : des dossiers-clés qui avancent.

Début mai, le Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles a adopté des textes qui constituent des avancées dans quatre dossiers-clés du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

Notre numéro de mars ⁽¹⁾ a détaillé le nouveau cadre de pilotage de notre système éducatif, qui passera par des contrats d'objectifs liant chaque établissement scolaire à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela suppose la création d'un corps de 88 délégués au contrat d'objectif (DCO) placés sous l'autorité de 9 directeurs de zone (DZ).

Soumis au Conseil d'État, les deux avant-projets de décret relatifs à ce nouveau cadre et à ce nouveau corps devraient être examinés par les députés communautaires en juillet. Au moment de boucler cette édition, le calendrier prévoit un appel à candidats pour ces postes de DCO et DZ du 6 au 21 septembre. Ce calendrier devra être confirmé en fonction de l'évolution au Gouvernement et au Parlement des discussions relatives aux textes législatifs concrétisant cette réforme.

C'est aussi à partir de la rentrée 2018 qu'une première vague d'établissements scolaires entrera dans la dynamique des plans de pilotage ⁽²⁾. Mi-mai, les circulaires 6636, 6637 et 6638 ont invité les écoles à se porter candidates pour la deuxième vague (rentrée 2019), via leur fédération de pouvoirs organisateurs.

En lien avec ce nouveau cadre de pilotage, le Gouvernement a balisé la réorganisation du Service général de l'Inspection. Fin mai, un avant-projet de décret était en préparation. L'objectif est de faire en sorte que les missions

de l'Inspection soient complémentaires et s'articulent avec les missions des DCO.

Le Gouvernement ⁽³⁾ évoque quatre missions : l'évaluation de pratiques pédagogiques spécifiques (comme l'immersion, l'alternance, le regroupement de deux périodes en un bloc de 90 minutes...), la réalisation d'audits en vue d'établir un diagnostic d'établissements en difficulté, les investigations et contrôles spécifiques afin de s'assurer du respect de la réglementation, et une expertise pédagogique au sein de commissions (élaboration des référentiels des différentes disciplines, par exemple).

Le Gouvernement a également adopté une note décidant de la création d'une entité Wallonie-Bruxelles Enseignement juridiquement distincte et indépendante de l'Administration générale de l'Enseignement, à partir du 1^{er} janvier 2019. Cela permettra d'assurer l'impartialité du pouvoir régulateur (l'Administration) par rapport à l'ensemble des établissements, quels qu'en soient les réseaux. L'objectif est d'assurer à la date du 1^{er} janvier 2019 la séparation juridique de l'Administration et de W-BE. Rien ne changera dans la situation des personnels concernés à cette date. Le transfert des personnels et des ressources de WBE sera organisé dans un second temps en préservant bien entendu les droits de chacun.

Enfin, une note balise également les grilles-horaires du futur tronc commun (lire ci-contre). •

D. C.

⁽¹⁾ bit.ly/21Lxssu

⁽²⁾ Lire notre dossier « Pacte pour un Enseignement d'excellence » de mars 2017 (bit.ly/2L7fyPb).

⁽³⁾ bit.ly/2KCljnz

Grilles-horaires

Le Gouvernement a adopté une note d'orientation balisant les grilles-horaires du futur tronc commun.

Au fondamental, la grille indicative intègre l'éveil scientifique et aux sciences humaines dès le début du primaire ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour tous. Pour chaque discipline, les référentiels fixeront les attendus annuels.

Au secondaire, quatre modalités seront possibles, au choix des équipes pédagogiques :

- 32 périodes de 50 minutes, avec accompagnement personnalisé réparti entre les différentes disciplines ;
- 34 périodes de 45 minutes par blocs de 90 minutes ;
- 32 périodes de 50 minutes complétées par des moments d'apprentissage « concentré » (au moins 18 demi-journées) ;
- 30 périodes de 50 minutes complétées par quatre semaines d'apprentissage « concentré ».

D'ici fin 2018, le Parlement se penchera sur les décrets qui doivent être modifiés pour concrétiser ces intentions.

DCO et DZ : appel à candidats en septembre

Voici le calendrier prévisionnel des étapes menant à l'appel public à candidature destiné aux membres du personnel enseignant, pour une procédure d'admission au stage de Délégué au contrat d'objectifs ou de Directeur de zone.

juin
20

3^e lecture du projet de décret par le Gouvernement

juillet
11

Vote du décret au Parlement

juillet
19

septembre
5

Adoption par le Gouvernement d'un arrêté d'exécution

septembre
6

Appel aux candidats, par voie de circulaire

Des écoles ont partagé « la plus belle déclaration d'amour de l'humanité »

Le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme a suscité 223 projets dans des écoles. Notre dossier en offre un bouquet.

- Un dossier réalisé par **Catherine MOREAU**

La suite de la campagne

30 juin : c'est la date limite de remise des projets réalisés par les écoles.

octobre : le classement des projets sera terminé et les participants seront informés de la sélection du jury.

7 décembre : lors d'une journée d'animation organisée au Palais d'Egmont, à Bruxelles, des prix seront attribués aux meilleurs travaux répartis par catégorie et par classe d'âges. Toutes les écoles recevront un brevet de participation à la diffusion des valeurs liées à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

10 décembre : des lectures publiques de la Déclaration sont prévues sur la Grand-Place de Bruxelles et, sans doute, dans d'autres villes et communes.

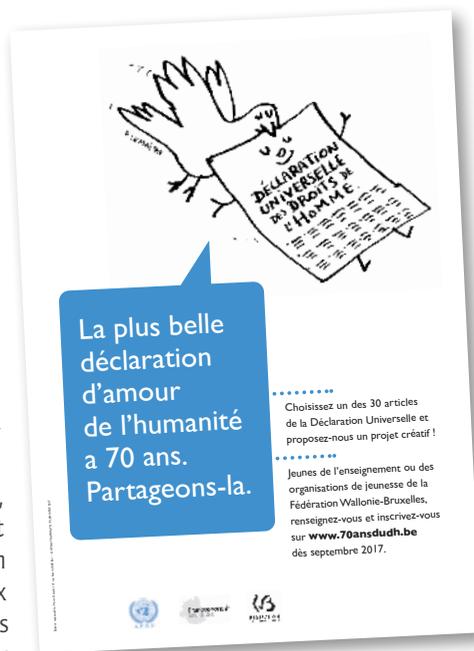
Comment résister à cet appel lancé en mai 2017 par l'Association belge pour les Nations-Unies (APNU) : « *Partageons et faisons vivre la plus belle déclaration d'amour de l'humanité !* » ? ⁽¹⁾

Dans le cadre de sa campagne « *La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, tout un programme !* », cette ASBL, qui veut sensibiliser l'opinion publique belge aux valeurs et aux objectifs des Nations Unies, a lancé un appel à projets aux jeunes de 10 à 30 ans dans les écoles primaires, secondaires et supérieures, et à l'attention des organisations de jeunesse ⁽²⁾.

S'appropriier l'un des articles

L'objectif était de profiter du 70^e anniversaire de la Déclaration pour faire connaître les droits de l'homme en mobilisant les jeunes. Concrètement, ils étaient invités à choisir un des trente articles et à se l'approprier en présentant, à leur manière, la façon d'améliorer sa mise en œuvre. Et donc à dépasser le stade de l'émotionnel, du sentiment d'injustice né de la découverte de situations bafouant les droits de l'homme, pour passer à l'action et prendre confiance en leur capacité d'agir pour changer les choses.

Pour réaliser ces projets, écoles et organisations de jeunesse pouvaient bénéficier de matériel mais aussi de l'aide d'artistes et de personnes-ressources des associations



(Amnesty International, le programme fédéral *Annoncer la couleur...*)

L'appel a trouvé écho auprès de 253 groupes de jeunes. Parmi les projets réalisés ou en cours, on en dénombre 61 dans l'enseignement primaire, 83 dans le secondaire et 79 dans le supérieur à Bruxelles, en Wallonie, mais aussi à Rabat et à Kinshasa. Le panel des moyens d'expression est très varié : vidéos, écriture de textes, fresques, affiches, chansons, spectacles, slam, jeux...

Ce dossier donne un éventail de projets réalisés dans des classes ou dans des écoles. Certains ont été menés en lien avec l'option des élèves. Ceux de l'option histoire, par exemple, qui, avec leurs enseignantes, ont relié un article de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme au centenaire du Premier conflit mondial (lire en pages 18 et 19). D'autres sont ancrés dans le vécu des jeunes, comme celui d'élèves à mobilité réduite qui ont écrit un article supplémentaire réclamant un meilleur accès aux lieux de loisirs (lire en page 27). Certains ont abouti à des créations qui laissent des traces dans l'école (lire en pages 20-21).

Un idéal, pas la réalité

Des traces, il en restera aussi chez les enseignants et les élèves engagés dans ces projets. « *Le projet a suscité beaucoup de dynamisme chez les élèves qui se sont vraiment emparés*

Dis, c'est quoi, les droits de l'homme ?

Philosophe et professeur émérite de l'ULB, Guy Haarscher vient de publier *Dis, c'est quoi, les droits de l'homme* ⁽¹⁾. Ce dialogue avec sa fille de 22 ans constitue une belle entrée en matière...

d'une situation discriminante », explique Anne Bauwens, professeure de sciences sociales à l'Athénée royal de Herstal.

« *La Déclaration, nous en avons vaguement entendu parler avant, expliquent ses élèves de 5^e secondaire. En analysant les articles et en effectuant des recherches sur les discriminations, on se rend compte que c'est un idéal, mais pas la réalité. Il y a des avancées depuis septante ans, les mentalités ont évolué, mais il reste encore beaucoup de choses à faire, dans les domaines du mariage pour tous, du droit à l'IVG et à l'euthanasie* ». Sabah, qui a approfondi la discrimination basée sur l'origine ethnique ajoute : « *La société voit souvent la diversité comme une adversité* ».

Faut-il aller plus loin ? Une enquête (indicative mais non représentative) de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse montre que si l'existence de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme est connue par 21,4 % des élèves dans l'enseignement primaire et 83,8 % dans le secondaire, son contenu, par contre, l'est pour 33,3 % et 51,6 % des élèves.

« *Il nous semblerait opportun de ré-envisager sérieusement la place à accorder aux savoirs et savoir-faire relatifs aux droits de l'homme et de l'enfant* », recommandent les auteurs du rapport ⁽³⁾. Ceux-ci suggèrent de faire acquérir la simple connaissance des articles via un cours spécifique, en ne négligeant pas leur apprentissage à travers différentes disciplines ». ●

⁽¹⁾ www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/2014

⁽²⁾ <http://70ansdudh.be>

⁽³⁾ SONECOM, GIRSEF-UCL, *Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme dans l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles : diagnostic et état des connaissances*, novembre, www.



PROF : Quand on pense « droits de l'homme », on pense à un monolithe intouchable. Votre livre démonte cette idée reçue...

Guy Haarscher : Il faut distinguer deux choses. D'une part, depuis le 18^e siècle, les droits de l'homme sont considérés comme les droits les plus fondamentaux, auxquels il faut toucher avec beaucoup plus de précautions que les autres ; qu'il faut beaucoup mieux protéger, par exemple en les insérant dans les constitutions.

D'autre part, les droits de l'homme ont évolué. Ça ne veut pas dire qu'ils sont dépassés. Ils ont été étendus, appliqués aux femmes, aux minorités... Et on a aussi ajouté des couches de droits : des droits sociaux, le droit humanitaire, et aujourd'hui on évoque le droit au développement ou à un environnement sain. Les droits humains s'enrichissent donc, mais il peut y avoir un danger. On parle beaucoup aujourd'hui du droit des minorités à l'autodétermination. Mais si dans les années '70 les Régions de France avaient eu davantage d'autonomie, la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse n'aurait pas été votée. Aujourd'hui, au nom de la liberté de conscience et du respect de la sensibilité des individus, on réduit la liberté d'expression... Si vous acceptez ça, à un moment, tout sera détricoté...

Comment concilier le caractère universel des droits de l'homme et leur aspect historique ?

Si on voit les droits de l'homme comme une liste à appliquer, c'est simpliste. Mais il ne faut pas non plus tomber dans le relativisme absolu. À mon sens, le Traité de Lisbonne formule bien les choses en parlant de valeurs européennes parce que nées en Europe, en raison de circonstances historiques, mais qui sont en même temps universelles. L'Europe ne va pas les imposer par les armes, mais les propose au reste du monde. De plus en plus, d'ailleurs, elle introduit des clauses relatives aux droits humains dans les conventions qu'elle négocie.

Il y a donc matière à débat sur les droits de l'homme...

Quand on est un individu indigné, on a des convictions, on n'exerce pas le pouvoir, et le réalisme n'est pas notre affaire. Par contre, quand vous exercez le pouvoir, vous devez faire preuve de réalisme. Jusqu'où ? Je pense que le réalisme doit être surveillé, par des citoyens intransigeants, dans un dialogue vigoureux. Parce que le réalisme risque d'aboutir à l'oubli total des droits de l'homme.

Dans le livre, je montre que les droits de l'homme constituent un affaiblissement de l'État. Dans certaines circonstances, face à un danger énorme, l'État peut être amené à limiter ces droits. Il y a là deux exigences légitimes : d'une part que l'État respecte les droits de ses citoyens et d'autre part qu'il les protège...

Propos recueillis par

D. C.

⁽¹⁾ Paru à la Renaissance du livre

Les droits de l'homme, par les sentiers de l'histoire

Dans les Athénées de Lessines et de Tournai, le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme s'est articulé avec des travaux menés au cours d'histoire, dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Voilà quatre ans qu'avec leur professeure d'histoire, Alexandra Leroy, les élèves de 5^e et de 6^e secondaire (option histoire) de l'Athénée royal René Magritte, à Lessines, réalisent des travaux consacrés aux traces du premier conflit mondial dans la ville.

Ces recherches les ont notamment menés à l'hôpital Notre-Dame à la Rose. Dans le cloître, une plaque commémore la mort des réfugiés venus en octobre 1918 de la région de Lille pour se faire soigner de la grippe espagnole.

Ces rencontres avec le passé ont nourri l'écriture, lors d'ateliers. L'enseignante a réuni les textes, les a découpés et organisés pour assurer une unité de temps et de lieu. Puis, les jeunes ont pu travailler sur scène sous la houlette d'Andreas Christou, comédien et metteur en scène de la Compagnie Arts Nomades.

Le résultat : à travers les souvenirs d'enfance, de jeunesse et de l'âge adulte de deux Lessinois, Ferdinand et Philippe, le spectacle fait



© PROF./FWB

Les élèves ont travaillé leur spectacle sur scène avec l'aide du comédien et metteur en scène Andreas Christou.

Lessines, terre promise ?

De là est née l'idée d'élargir la recherche aux réfugiés de la Deuxième Guerre mondiale et d'aujourd'hui, et d'en faire un spectacle théâtral, *Lessines, terre promise ?*, présenté le 25 mai.

Les élèves se sont basés sur des documents divers (livres, articles, archives, sites internet...) Mais aussi sur des témoignages : de personnes, parfois des membres de leur famille, ayant vécu l'exode de mai 1940, et des réfugiés syriens installés à Lessines, qu'ils ont accueillis en classe.

revivre l'expérience de réfugiés accueillis ou en exil dans la ville à trois époques. D'autres personnages viennent souligner le côté intemporel de l'exil : deux commères apportent par leurs commentaires le point de vue plus populaire ; et la ville de Lessines observe les vagues de migrations sur son territoire.

La solitude en plus

« Dans notre pièce, Lessines est devenue un personnage un peu maternel, explique M^{me} Leroy. C'est parfois l'attachement à un territoire qui nourrit certaines craintes, certaines haines. Pourtant, la ville est aussi un symbole de cet asile. Elle se nourrit de ces rencontres. L'idée est d'amener à ne pas opposer l'attachement à sa ville, à son pays, et

l'accueil de l'autre, mais de montrer comment ils peuvent être complémentaires ».

Car *Lessines, terre promise ?* amène évidemment à une réflexion sur l'exil. Jolan, élève de 6^e : « *À travers ces trois époques, nous avons retrouvé la même motivation : la peur du présent et de l'avenir qui pousse des hommes et des femmes sur les routes à la recherche d'un lieu sûr. Mais à la différence des réfugiés des deux conflits mondiaux, les réfugiés d'aujourd'hui viennent sans bagages et sans leur famille. Avec la solitude en plus* ».

L'enseignante le précise : l'intérêt de ce projet, c'est qu'il permet aux élèves d'incarner l'histoire. L'écriture créative, ainsi que le théâtre, les oblige à faire preuve d'empathie ; à se projeter dans un(e) autre ; à imaginer ses émotions, ses souffrances, ses difficultés.

« *Cette question des réfugiés traverse le temps, continue l'enseignante. Les familles et le rapport à la question du droit d'asile évolue aussi en fonction des circonstances politiques. L'histoire est donc un outil intéressant pour réfléchir aux droits de l'homme et en particulier ici au droit d'asile* ». •

ARTICLE 14

« Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ».



11/11/1918 et après ?

Le spectacle *11/11/1918 et après ?* brasse toutes les formes d'expression artistique. Il a été construit par les élèves de 5^e et 6^e secondaire option histoire de l'Athénée royal Jules Bara, à Tournai. La parole à Sabrina Decuyper, professeure d'histoire et coordinatrice de ce projet.

PROF : Votre objectif ?

Sabrina Decuyper : En lien avec l'article 27 de la Déclaration, nous avons voulu montrer que la fin du premier conflit mondial a donné un coup d'accélérateur à la création artistique.

C'était aussi l'occasion d'approfondir le travail mené avec mes élèves depuis plusieurs années dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre mondiale, mais aussi de répondre à la proposition de collaboration de la Musikaine, ensemble d'instruments à vents de la région.

Car le spectacle marie textes et musique ?

Oui, il se compose d'une vingtaine de scènes qui resituent dans leur contexte historique des étapes importantes de l'histoire de la peinture, de l'architecture, du cinéma, de la danse, de la musique, de la BD... Avec des projections sur l'écran d'œuvres picturales, d'extraits de films...

Si l'évocation de l'Armistice est au centre du spectacle, nous avons voulu montrer que les innovations techniques ont influencé la création artistique. Le spectacle débute avec le premier enregistrement sonore (*d'Au clair de la lune*) en 1860, et se termine par l'apparition du jeu vidéo et par un slam des élèves sur l'article 27 de la Déclaration des Droits de l'Homme. Chaque scène finit par un morceau musical de l'époque, joué par les musiciens.

En amont : un travail de recherche demandé aux élèves ?

Ils ont en effet travaillé en groupes pour effectuer des recherches historiques, trouver des archives visuelles et sonores... avant de rédiger des dialogues. J'ai rassemblé et retravaillé ensuite tous ces travaux pour assurer la cohérence de l'ensemble.

ARTICLE 27

« *Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays* ».

L'expression dramatique contre la torture

Guidés par une comédienne, les élèves de l'École communale n° 1-2, à Saint-Gilles, ont interprété à leur manière l'article 5 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Un plan rapproché sur Youssef montre cet élève de 5^e primaire portant un panneau avec l'inscription « J'ai 29 ans ». Mais si l'on agrandit le champ, on peut voir des visages menaçants, des poings levés autour de l'enfant. « C'est comme dans des reportages à la télé où on voit des otages, précisent quelques enfants. On leur fait dire des choses qu'ils ne pensent pas ou qui ne sont pas vraies. Ils n'ont pas le choix parce qu'ils sont torturés ».

personnes innocentes emprisonnées, par des enfants soldats enlevés à leur famille, l'expulsion de sans-papiers, la violence exercée contre des femmes, la discrimination vis-à-vis des couples homosexuels...

« L'occasion, évidemment, de situer de nombreux états sur la carte du monde et d'expliquer des événements de l'actualité récente, ajoute M. Magain. J'ai également mis l'accent sur les devoirs qui découlent des droits. « J'avais beaucoup travaillé avec ma classe sur les deux guerres mondiales, enchaîne M. Hounsou ; la réflexion sur les droits de l'homme venait naturellement en écho ».

Pour permettre aux enfants d'exprimer et de faire partager les émotions suscitées par ces événements – tristesse, colère, honte, pitié, étonnement... –, la comédienne Mathilde Bernadac a piloté des ateliers de théâtre dans l'école. « Pas pour monter une pièce, mais bien pour réaliser des flashes, des tableaux que les enfants ont saisi pour sensibiliser, interpeller, précise-t-elle. Pour construire le scénario, je me suis basée sur des idées qu'ils ont proposées et sur des objets : le Passeport des droits humains, réalisé par Amnesty International et illustré par Folon ; des foulards, des nœuds papillons... »

En mai, sur la Place Morichar, au cœur de Saint-Gilles, les élèves ont fait la promotion de ce Passeport comme ils l'auraient fait pour une marque à la mode. Mais des tortionnaires anti-Passeport des droits de l'homme ont arrêté le groupe. Heureusement, les « ambassadeurs de la marque » sont intervenus et ont invité les passants à les soutenir pour faire respecter et répandre ce passeport.

Filmée et montée par Adrien Laurent, élève de 3^e secondaire du Lycée intégral Roger Lallemand, à Saint-Gilles, la représentation sera aussi présentée à l'école. ●



Avant de travailler avec une comédienne, les enfants ont représenté des comportements inhumains par le dessin.

« Nul ne sera soumis à la torture », c'est l'article qu'ont choisi ces deux classes de 5^e primaire de l'École communale n° 1-2, à Saint-Gilles. « La conseillère pédagogique, Christine Haelterman, nous a proposé de participer à l'appel à projets », commencent Julien Magain et Jean Hounsou. Avec l'aide de la Cellule Démocratie ou Barbarie, ces instituteurs ont d'abord accueilli en classe l'historienne Mélanie Bost, venue expliquer le contexte de la Déclaration universelle, et le journaliste Josy Dubié, qui a apporté son témoignage sur son expérience dans des pays en guerre.

Les deux instituteurs l'ont observé : la torture, des traitements inhumains, c'est bien concret pour leurs élèves. Répartis en groupes, se basant sur des reportages, des films ou des jeux vidéo, les enfants ont cité notamment la situation vécue par des



ARTICLE 5

« Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ».

Clap ! Esclavage d'aujourd'hui

Les élèves de 5^e secondaire de l'option assistant aux métiers de la publicité de l'Institut technique Félicien Rops, à Namur, ont illustré par un court-métrage l'article 4, qui interdit l'esclavage.

De petits personnages en carton, articulés, peuplent ce court-métrage réalisé par des élèves de 5^e professionnelle. Les rames des esclaves d'autrefois deviennent des téléphones portables ; le charbon qui remplit des charriots est remplacé par des chaussures fabriquées à bas prix ; les champs de coton se muent en bureaux... La parole à Didier Laloux, professeur d'infographie.

PROF : L'origine de ce projet ?

Didier Laloux : Il s'inscrit dans un cadre plus large. Mes collègues de français, par exemple, ont revisité les articles de la Déclaration sous forme d'affiches à la façon des « boloss » de

cadre des Classes de patrimoine. Et c'est durant ce stage de plusieurs jours que les élèves ont réalisé le court-métrage ⁽¹⁾.

Quelles ont été les étapes du travail ?

Nous avons démarré par un bain d'idées : que leur suggère cet article qui interdit l'esclavage et la servitude ? Quelles peuvent en être les formes contemporaines ?

Peu à peu, les élèves ont élaboré un scénario. Ils ont voulu montrer l'esclavage moderne via le smartphone, la fabrication de vêtements par les enfants, l'esclavage que vivent les travailleurs d'une entreprise qui veut générer toujours plus de profit.

Ils ont ensuite réalisé les décors, et débuté le tournage selon deux techniques : la pixi (capture du mouvement d'un personnage réel, mais image par image) et le stop-motion (capture par photographie de person-

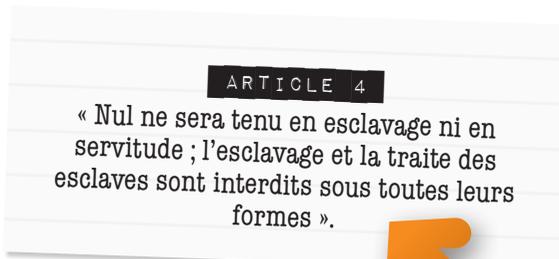
nages en papier, image par image).

Enfin, certains élèves ont pu participer à l'enregistrement des différents bruitages du court-métrage et l'un d'eux en a même réalisé la musique.

Ce court-métrage a-t-il été diffusé ?

Oui, il a été projeté au cinéma de Namur dans le cadre de la *Caravane du court*, festival organisé notamment par les organisateurs du *Festival international du film francophone*. Dans ce cadre, les élèves ont été invités à parler de leur travail en compagnie de réalisateurs confirmés. Une expérience formidable ! ●

⁽¹⁾ vimeo.com/album/5124557



Le clip compare l'esclavage d'hier et d'aujourd'hui.

la culture, avec des textes argotiques. Dans le cadre de mon cours de travaux pratiques, j'ai proposé aux élèves de réaliser un court-métrage sur un article. Ils ont choisi l'article 4, qui leur « parlait » le plus.

Ensuite, pour les motiver davantage, je leur ai proposé de participer à un stage de stop motion (NDLR : technique permettant de réaliser une animation en volume qui donne l'illusion de voir des objets animés d'une vie propre et doués de mouvements) organisé par le Service provincial de la culture, dans le

Quand les murs racontent

Le projet *Un toit pour tous* dans les Athénées royales de Jambes et d'Uccle 1

Jeudi après-midi. Avec sept autres élèves de 4^e secondaire, Justine, en technique de qualification bioesthétique, souligne avec des sprays de couleurs vives les contours des éléments d'une fresque, sur un des murs extérieurs de l'Athénée royal de Jambes.

« L'arbre, cela représente nos racines communes. Les branches, c'est ce qui nous différencie : origines, éducation, manières de penser, détaille Justine. Et la branche cassée qui



© PROF/FWB

tombe, ce sont nos préjugés qui peuvent nous pousser au rejet de l'autre, à des comportements racistes ».

La fresque, réalisée avec l'aide d'un graphiste de la Maison de la laïcité, rappellera aux élèves le projet *Un toit pour tous*, mené au sein des Athénées de Jambes et d'Uccle 1, en partenariat avec la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri. « L'objectif est de sensibiliser les élèves aux problèmes que vivent les personnes mal logées ou sans-abri et à la question migratoire, pour les inviter ensuite à s'informer davantage, à prendre position et à s'engager », explique Claire Jouve, professeure d'histoire dans l'école bruxelloise.

Huit reportages

Le projet s'est décliné en nombreuses activités dans les deux écoles : conférences, films, journées de sensibilisation, collecte de vivres, rencontre avec un philosophe sur la question de l'identité. Certaines de ces activités sont présentées au concours organisé pour le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle.

D'abord, les élèves de 5^e secondaire des deux écoles ont réalisé huit reportages, avec l'aide d'*Annoncer la couleur* (programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale) et l'encadrement pédagogique et technique de l'ASBL Citizen motion. Ils ont rencontré des responsables d'associations actives dans l'aide aux sans-abri et aux migrants, des personnes vivant dans la rue, des mineurs étrangers non accompagnés, la ministre bruxelloise du logement, des apprenants d'un cours d'alphabétisation...

Une maison de cartes

Ensuite, dans les deux écoles, élèves et enseignants ont été invités à s'exprimer à propos de trois articles de la Déclaration : le droit au logement (article 25), à l'asile (article 14) et à la libre circulation (article 13).

« Leurs sentiments (colère, indignation, espoir, optimisme...), leurs souhaits, leurs témoignages, leurs revendications à propos de ces droits en Belgique, en Europe et dans le monde, ils pouvaient les exprimer sur de petites fiches en papier, par des moyens divers : textes, dessins, chansons, photos, poèmes, lettres ouvertes... précise M^{me} Jouve. Tous ces morceaux de papier, reliés les uns aux autres par un fil, ont formé les parois et le toit d'une maison fragile ».

En mai, la maison a été exposée dans les deux écoles. Des pans de murs y étaient volontairement laissés incomplets, pour que les visiteurs puissent se joindre à cette installation artistique engagée. ●

nt les droits de l'homme

Le projet *MursMurs*, au Lycée communal Guy Cudell

FONDEMENTS

Au Lycée communal Guy Cudell, à Saint-Josse-ten-Noode, l'appel à projets de l'Association pour les Nations Unies Belgique a été le point de départ du projet *MursMurs*, qui regroupe un grand nombre d'initiatives dans les classes à travers plusieurs cours : écriture de textes, création de jeux, débats avec des acteurs de terrain, projection de films, réalisation de panneaux explicatifs, collecte de vêtements pour des personnes réfugiées et d'autres dans le besoin, réalisation d'une chanson... Parti de quelques classes de certaines options (sciences économiques, travaux de bureau, puériculture, maintenance PC-réseau), le projet s'est propagé à d'autres et le fruit du travail mené a été présenté fin mai lors d'une première *journée citoyenne* sur le thème du mur, qui devrait être renouvelée chaque année.

MURS

« Le principe général, c'est d'utiliser les murs qui séparent pour sensibiliser les élèves aux droits humains et au rôle qu'ils peuvent jouer pour les défendre et les promouvoir », explique Catherine Buisseret, professeure de français qui a coordonné le projet. Les 5^e et 6^e étages de l'école accueillent douze panneaux. Chacun porte le portrait d'un défenseur des droits humains réalisé par les élèves, sa biographie, l'article de la Déclaration des droits de l'homme auquel son combat se réfère. Mais aussi une carte du monde montrant l'état des lieux en ce domaine. Au 4^e étage, le couloir s'orne d'une ligne du temps montrant les progrès en matière de droits humains, et des créations artistiques réalisées par les élèves.

REMPART

Cosmopolite, l'école a inscrit dans son projet d'établissement la maîtrise de la langue de l'enseignement. Pour mettre en évidence le fait qu'utiliser des termes adéquats est un rempart contre des malentendus et l'incompréhension, chaque panneau propose donc la définition de mots en lien avec le défenseur des droits de l'homme. « J'ai notamment défini *hévéas, défrichage et déforestation* », précise Vladislav Palaiciuc, en 6^e sciences économiques. Il a réalisé un panneau consacré au militant brésilien Chico Mendes, défenseur des droits des ouvriers recueillant le latex dans les plantations d'hévéas en Amazonie brésilienne.

TRAVERSÉE

Le projet a permis des collaborations entre classes : les élèves de 7^e puériculture ont réalisé un film sur l'accueil des primo-arrivants de l'école avec des classes de maintenance Pc-réseau et de sciences économiques. Celles-ci ont travaillé avec les élèves de travaux de bureau pour réaliser une Déclaration en trente langues.

Des élèves de 2^e différenciée, de technique de transition et les classes accueillant des élèves primo-arrivants ont travaillé sur un mobile symbolisant l'envol des droits humains. Les 5^e sciences économiques ont mené un projet de récolte de vêtements et de vivres dans l'école...

EXTRA-MURS

Une trentaine d'élèves volontaires sont partis à Strasbourg visiter le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme pour mieux comprendre le travail réalisé en matière de défense des droits humains. Et plusieurs classes ont visité le Fort de Breendonck.

Des affiches, des illustra

D'Arlon à La Louvière, de Liège à Bruxelles, professeurs et élèves ont construit des projets variés. Ces deux pages en proposent un florilège.

Stéréotypes sexuels, non merci !

« Les filles attendent le prince charmant et ne savent pas jouer au foot ! » Au Centre pédagogique de Vlissingen (Neder-Over-Hembeek), une vingtaine d'élèves de 8 à 10 ans de l'enseignement spécialisé de type 8 (souffrant de troubles des apprentissages) ou 1 (retard mental léger) ont construit un clip vidéo sur les stéréotypes sexuels.

« Dans l'article 1 de la Déclaration, nous avons ciblé l'égalité entre filles et garçons, proche de leur vécu, expliquent Catherine Vergison et Eleftheria Koniari, enseignantes. À partir de leurs opinions, nous avons construit les chapitres du clip, mis en scène et filmés avec un photographe professionnel. Nos élèves ont dû argumenter, s'écouter puis, pendant le tournage, respecter des consignes et se détacher du thème pour entrer dans un rôle ».



© Vergison-Koniari

Imagination et solidarité

Eudaimonia : cette ASBL a créé un lieu d'accueil pour six enfants porteurs d'autisme, à Lesve. Elle propose chaque mois des conférences, informations ou ateliers sur ce trouble. C'est au bénéfice de ce projet que David Raes, professeur de religion au Collège de Godinne-Burnot, a proposé à sa classe de 1^{re} secondaire de réaliser un livre.

« Après avoir expliqué chaque article de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, j'ai demandé aux élèves d'en choisir un et de l'illustrer, en classe, en laissant libre cours à l'imagination : texte, chanson, poème, collage... Une fois imprimé, le livre sera vendu dans les deux sites de l'école ».

WaHuman, pour l'article 2

Lors de l'animation *Reporters pour la démocratie* organisée par la Fondation Roi Baudouin, les sept élèves de 5^e sciences sociales de l'Athénée royal de Herstal ont interrogé un député fédéral sur son action politique contre les diverses formes de discrimination.

Anne Bauwens, leur professeure de sciences sociales, explique que ce reportage s'ajoutera aux réalisations du groupe, qui s'est baptisé « WaHuman en lutte pour l'application de l'article 2 (contre la discrimination) de la Déclaration » après une animation d'Amnesty International en classe.



© PROF/FWB

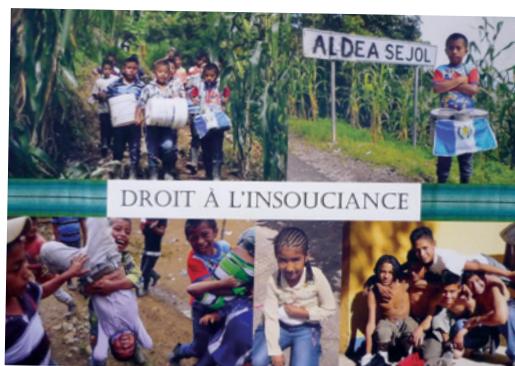
Avec l'aide d'*Annoncer La Couleur* et de Kilfilm, chaque élève a réalisé une affiche et une capsule vidéo représentant une discrimination (basée sur l'appartenance religieuse, de genre...). Les affiches ont été exposées à l'école et dans des lieux culturels à Herstal. www.facebook.com/WaHuman-152202735559176

tions, des clip et des clap

En quête de dignité

Professeure d'histoire, géographie et communication à l'Institut Cardijn-Lorraine, à Arlon, Marinette Marchal a invité dans sa classe de 5^e des membres du Mouvement des enfants des rues à Guatemala Ciudad (Mojoca). L'association a ouvert ce refuge où les enfants peuvent trouver une aide, apprendre à lire, à écrire, mais aussi à gérer le mouvement.

S'appuyant sur ce témoignage et sur des dossiers d'Amnesty International, vingt-six élèves ont créé des affiches montrant comment dans différents pays où les droits humains sont bafoués, l'action et la persévérance de quelques-uns permet de rétablir les droits fondamentaux. Ces affiches, plastifiées, forment l'exposition *La dignité : en quête de ce droit essentiel*, qui pourra être prêtée à d'autres écoles.



© Marinette Marchal



Les droits de l'homme comme fil conducteur

Professeur de français en 3^e secondaire générale au Lycée Saint-Jacques, à Liège, Laurent Mérenne a choisi la Déclaration comme fil conducteur des activités proposées durant l'année : lecture imposée de livres traitant du thème des injustices, discussion à partir de sujets d'actualité,...

Répartis en groupes, les élèves ont construit cinq courtes vidéos à partir d'articles de la Déclaration. « *Comme le langage du cinéma est au programme du cours au 2^e degré, cela m'a donné l'occasion de les faire travailler à un projet concret, explique l'enseignant. Ils ont pu s'initier à l'écriture d'un scénario, d'un storyboard, à la mise en scène, au cadrage, au montage...* »

Dans la peau d'un réfugié

Parmi les projets des écoles primaires et secondaires de La Louvière : celui des élèves de 4^e et 5^e secondaire de l'Institut Provincial de Nursing du Centre. Dans le cadre du cours de philosophie et citoyenneté, ils ont réalisé une fresque géante, joué une petite pièce sur la liberté de circuler et animé un débat à la suite de la diffusion du court métrage *La Jungle de La Louvière* ⁽¹⁾ « *Au préalable, nous avons vu l'historique et les origines de la Déclaration ; les notions de liberté, de justice, les processus de démocratie... en lien avec l'actualité, précise Mohammed Laaboul, qui enseigne ce cours et a porté le projet dans l'école. Ensuite, les élèves ont choisi de creuser la problématique des réfugiés et des demandeurs d'asile* ». « *Jouer le rôle d'un réfugié sur scène permet de mieux comprendre les flux migratoires que voir un reportage, enchaîne Thomas, en 4^e sciences sociales et éducatives. Ces images télévisées nous les présentent comme une invasion de masse sans bien nous expliquer pourquoi les migrants viennent chez nous* ».

⁽¹⁾ <https://bit.ly/2IEFDmZ>

© Laurent Mérenne



Des contes philosophiques à la manière de Voltaire

Professeur de français à l'Athénée communal des Pagodes, François Wouters a demandé à ses élèves d'écrire un chapitre d'un conte philosophique en se référant à un article de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Gaël, en 6^e secondaire option sciences à l'Athénée communal des Pagodes (Ville de Bruxelles), s'est référé à l'article 16 (droit au travail) pour décrire l'étonnement d'un Islandais découvrant chez nous un monde du travail marqué par des inégalités salariales et des difficultés d'accès liées à l'origine.

Élisa, elle, a décrit le désarroi d'une personne rejetée par les siens en raison de particularités vestimentaires. Anastasia a détaillé la réaction solidaire d'un homme venu d'un pays en guerre chercher un havre de paix, et témoin de brutalités policières dans un parc.

Après l'analyse de ce conte philosophique, j'ai détaillé la structure narrative et les procédés littéraires utilisés. Avant de mettre les élèves à l'épreuve de l'écriture ».

Aisé, l'exercice ? Facile de manier l'ironie chère à Voltaire, de confier au regard naïf d'un personnage le soin d'interroger préjugés, injustices et situations parfois absurdes ? « *Le conte laisse plus de champ à l'imagination et à la fantaisie. On peut donner un contexte intéressant pour exprimer clairement une opinion, de manière implicite, et éviter d'entrer tout de suite dans la polémique* », réagit Mohamed. Pour Mustafa, exprimer un message de façon implicite réclame de travailler longuement la forme pour que le lecteur dépasse le premier degré.

Transmettre une leçon

M. Wouters le confirme : l'essentiel, dans le conte philosophique, ce n'est pas de donner une épaisseur psychologique au personnage cantonné dans un rôle d'observateur et un caractère réaliste au récit. Il s'agit de transmettre une « leçon »,

un message au lecteur (en rapport avec les droits de l'homme à faire progresser encore). Cela autorise des procédés littéraires particuliers comme le grossissement de certains faits et l'invraisemblance liée, elle, au genre du conte. ●



Voltaire a guidé la « plume » des élèves de 6^e de l'Athénée des Pagodes (ici, avec leur enseignant, François Wouters).

Tous ces élèves avaient relevé le défi lancé par François Wouters, leur professeur de français : écrire un chapitre d'un conte philosophique. Ce genre littéraire né au 18^e siècle et exploité par les philosophes des Lumières, utilise la fiction et l'ironie pour amener le lecteur à une réflexion critique sur la société et le pouvoir en place.

À l'épreuve de l'écriture

« J'ai commencé par demander à mes élèves de répondre à un questionnaire sur la base de l'exposition virtuelle de la Bibliothèque nationale de France consacrée aux Lumières ⁽¹⁾, explique l'enseignant. Ils ont lu ensuite l'ouvrage du philosophe François De Smet sur les droits de l'homme ⁽²⁾ et *L'Ingénu*, de Voltaire.

⁽¹⁾ <http://expositions.bnf.fr/lumieres/index.htm>

⁽²⁾ DE SMET F., BOÛUAERT T., *Les droits de l'homme, une idéologie moderne*, Bruxelles, Le Lombard, La petite bédéthèque des savoirs, 2017.

Un trente-et-unième article

« Tout le monde doit avoir accès aux lieux culturels : théâtres, salles de concert, musées et cinémas. Chacun devrait avoir la possibilité d'entrer facilement dans un magasin, un bowling, un bar ou un resto. Il faudrait que tous ces lieux et les moyens de s'y rendre soient aménagés raisonnablement ».

Ce texte ne figure pas dans la Déclaration universelle. Et c'est normal : il a été rédigé par une classe de 3^e-4^e technique de qualification (options secrétariat tourisme et techniques sociales) de l'École Intégrée, à Woluwe-Saint-Lambert, qui accueille des jeunes souffrant de déficiences physiques. « Puisque nous ne retrouvons pas nos désirs et nos besoins dans les articles, nous en avons écrit un à notre image », précise Atim. Antonelle Palo, professeure de culture artistique, le précise : ce texte s'ajoute à d'autres créations « slamées » qu'ils ont écrites en s'inspirant des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, puis adaptées aux mélodies.

Les élèves de 5^e et de 6^e de l'option agent en accueil et tourisme, eux, ont composé un journal « slamé » après une recherche d'informations dénonçant une atteinte à la liberté d'expression, dont on peut lire des extraits dans cette page. « En leur laissant une marge de liberté, je leur ai donné des contraintes techniques, explique Martin Wastiaux, professeur de philosophie et citoyenneté. Je leur ai demandé de s'approcher l'article, en ajoutant leur point de vue personnel au factuel ».



Ces élèves de 3^e et 4^e de l'École Intégrée ont composé des textes slamés, dont un 31^e article de la Déclaration réclamant des facilités d'accès aux lieux de loisirs.

À propos de la tentative russe de bloquer la messagerie telegram

VOLONTAIREMENT MIS HORS D'ACTION
POUR LA LIBERTÉ C'EST UNE RÉGRESSION
ELLE EN EST LÀ NOTRE CIVILISATION
LES MOTS SONT DEVENUS POLLUTION

Delphin

À propos de l'assassinat de l'opposante russe Anna Politkovskaïa

ANNA P. A EU LE TORT DE POSER SON TÉMOIGNAGE SUR PAPIER
SON DÉLIT A ÉTÉ DE S'ÊTRE EXPRIMÉE
CE CADEAU QUI NOUS A ÉTÉ DONNÉ, LE LANGAGE ET SA VÉRITÉ
LE FAIT DE POUVOIR S'EXPRIMER CHAQUE JOUR EN TOTALE LIBERTÉ
CE PAYS NE POURRA PAS EN PROFITER SIMPLEMENT CAR CE DROIT EST BAFOUÉ

Pauline

À propos de l'exécution de Marielle Franco, militante pour les droits sociaux au Brésil.

LIBERTÉ D'EXPRESSION
AVEC ELLE FAIS TRÈS ATTENTION
TU RISQUES DE FINIR TA VIE EN PRISON
SI T'AS LE MALHEUR DE DONNER TON AVIS DANS CERTAINS PAYS
TU Y RISQUES TA VIE ET L'EXÉCUTION

Alexandre

À propos de l'attentat contre Charlie-Hebdo

À PARIS, IL Y A UN HEBDO NOMMÉ CHARLIE
COMME LE JEU QUAND NOUS ÉTIIONS PETITS
ON DEVAIT LE CHERCHER
MAIS CEUX QUI L'ONT TROUVE
ONT ATTENTÉ À DES VIES

David

POUR EN SAVOIR +

On trouvera dans notre version en ligne toutes les références bibliographiques liées à ce dossier.

www.enseignement.be/prof



Pour remédier aux lacunes ou pour apprendre à apprendre

Depuis trois ans, les élèves de la 1^{re} à la 4^e secondaire peuvent participer à des séances de remédiation ou à des cours de stratégie, chaque vendredi après-midi.

A l'Athénée royal de Herstal, les élèves de la 1^{re} à la 4^e secondaire peuvent participer à des séances hebdomadaires de remédiation et de stratégie, sur base volontaire.

Une bonne cinquantaine d'élèves sont réunis dans la bibliothèque et les locaux voisins, à l'Athénée royal de Herstal. Les explications de l'enseignante ont porté leurs fruits : Luca maîtrise à présent l'usage du présent simple et du présent continu dans la langue de Shakespeare. Eva, Fiona et Yvana, en 3^e option complément langues modernes, parviennent à situer une fraction entre deux nombres entiers consécutifs tandis qu'une dizaine d'élèves de 1^{re} s'affairent à placer dans un texte guillemets et références qui leur éviteront d'être accusés de plagiat.

Voilà trois ans que les élèves de la 1^{re} à la 4^e secondaire peuvent participer à des

séances de remédiation ou à des cours de stratégie, chaque vendredi après-midi.

Gilbert Delville, le préfet de cet athénée qui organise l'enseignement de transition pour quelque 950 élèves : « *Nous nous sommes rendu compte que le système classique – des heures de remédiation imposées aux élèves au début ou à la fin de la journée – ne donnaient pas toujours les résultats espérés. Cette formule est souvent perçue par le jeune comme une punition et cela ne facilite pas la relation entre enseignant et élève. En outre, les professeurs doivent y encadrer des groupes souvent hétéroclites* ».

Sur base volontaire

De là est née une réflexion au sein de l'équipe éducative : en plus du temps consacré par chaque enseignant à la remédiation immédiate, pourquoi ne pas proposer aux élèves, sur base volontaire, de la remédiation bien ciblée et des cours de stratégie ?

Il y a des balises : ces séances sont accessibles à tout élève pour peu qu'il ait fourni des efforts de compréhension et d'étude en classe et à domicile. Il s'agit donc de donner un coup de pouce à ceux qui peinent à rattraper le niveau de la classe après une absence ; à ceux qui ne maîtrisent pas un pan de la matière malgré des explications supplémentaires demandées à l'enseignant ; ou aux élèves qui ignorent quelle stratégie mettre en place face aux difficultés.

Concrètement, chaque semaine, les élèves peuvent s'inscrire, jusqu'au jeudi midi, sur la plateforme en ligne Easyclass. En y précisant la difficulté rencontrée. « Pour la remédiation organisée en français, en mathématiques ou en langues modernes, chaque enseignant prend en charge cinq élèves au maximum ; les cours de stratégie, eux, ne réunissent pas plus de dix élèves », précise Nathalie Cavelier, professeure de latin, qui gère l'organisation.

Pour les cours de stratégie dans ces trois matières, un planning est établi par trimestre. « Au début, nous proposons des thèmes comme la tenue du journal de classe, la planification du travail durant la semaine... Puis nous affinons les choses en fonction du niveau d'études, des besoins, des circonstances, des difficultés repérées par les enseignants, explique Dorothée Papaconstantinou, professeure de français, qui coordonne le cours de stratégie français. En français, par exemple, cela peut être comment réussir un contrôle de lecture, préparer un exposé... »

Pour chaque élève, une fiche individuelle consigne l'atelier suivi, la question-matière travaillée ou à revoir encore (les élèves peuvent trouver des exercices complémentaires sur la

plateforme), le commentaire de l'enseignant, les résultats scolaires dans les branches au terme des trimestres...

Une dizaine d'enseignants volontaires participent au projet, dans le cadre de leur horaire. « Au début de l'année, nous proposons à tous les élèves de la 1^{re} un test sur les intelligences multiples, pour déterminer le système d'intelligence que le jeune met en place dans son processus d'étude et de travail scolaire, explique M^{me} Cavelier. Ce test est remis à chaque élève et nous proposons aux parents qui le souhaitent des pistes pour aider leur enfant dans ses apprentissages. Cela nous aide ensuite à ajuster les choses lors des séances de remédiation ou de stratégie ».

En amont et en aval de ces séances, l'équipe se charge aussi d'informer les autres enseignants, de leur demander les documents pédagogiques utilisés avec les élèves... Lors de chaque conseil de classe, un membre de l'équipe est présent. S'ajoutent des réunions, deux ou trois fois par an, pour établir un bilan, plancher sur des améliorations, acquérir du matériel, notamment pour les cours de langues...

Certains élèves progressent, d'autres stagnent

Quelque deux-cents élèves, soit un petit tiers du total des jeunes des quatre premières années du secondaire, participent à ces remédiations ou à ces cours de stratégie et leur nombre augmente d'année en année.

Les résultats ? « Pas toujours faciles à évaluer sur le plan des performances scolaires, répond M^{me} Cavelier. Certains élèves progressent, d'autres stagnent. Mais ces séances offrent aussi un lieu de parole. Encadrés, soutenus, encouragés, beaucoup de jeunes reprennent confiance en eux. Tant mieux si les résultats suivent. Et si le cours de stratégie leur a appris quelque chose, libre à eux de le mettre en pratique ». ●

Catherine MOREAU

Une formule souple

Théo abandonne un instant la conjugaison anglaise pour l'affirmer : « À la remédiation, le prof prend bien le temps de m'expliquer. En classe, on me dit souvent : Tu ralentis les autres ! J'avais raté un contrôle sur le cas possessif mais après la remédiation, j'ai eu le maximum ».

D'autres élèves approuvent et enchainent : « On peut poser des questions qu'on ne peut pas poser en classe. Si on ne comprend pas, les profs de remédiation emploient une autre méthode. Ils ne nous jugent pas et nous motivent à ne pas baisser les bras ».

Beaucoup apprécie la souplesse de la formule : « On peut s'inscrire quand on le souhaite, pas pour tout le trimestre, et partir dès qu'on a compris ». Et, de bonne foi, tous le reconnaissent : « Il faut être motivé et avoir envie de s'améliorer ».

Dominique Spirlet, professeure de langues modernes, qui s'est formée en gestion mentale, témoigne à son tour : « Expliciter la matière, expliquer comment faire à des élèves qui en ont besoin et leur redonner confiance en eux-mêmes, cela fait fondamentalement partie de ma mission d'enseignante. Et j'apprécie d'enseigner dans un établissement où les enfants sont persuadés que c'est par l'école qu'ils peuvent s'en sortir ».

Activer les ressources des écoles

Au sein du Service des Équipes mobiles, Vincent Pieters aide des écoles fondamentales et secondaires à gérer des situations de crise.



Vincent Pieters, du Service des Équipes mobiles :
« Même s'il y a des dénominateurs communs, chaque situation est unique ».

Psychologue de formation, Vincent Pieters a rejoint le service des Équipes mobiles de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire dès sa création en 2004 ⁽¹⁾.

PROF : Pourquoi ce choix ?

Vincent Pieters : J'y ai vu la possibilité de travailler avec une équipe pluridisciplinaire (psychologues, criminologue, assistants sociaux, enseignants...) et de pouvoir répondre aux besoins des écoles sur le terrain.

Concrètement, quel est votre travail ?

Au sein d'une équipe de 26 personnes, je réponds aux demandes d'intervention des chefs d'établissements (dans le réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement) ou du PO (dans l'enseignement subventionné). S'il s'agit d'un problème d'absentéisme dans l'enseignement fondamental, la demande peut venir du Contrôle de l'obligation scolaire. L'objectif est de rétablir le dialogue entre la famille et l'école. C'est parfois facile de lever le malentendu mais en cas d'impasse, nous devons rappeler la loi et évoquer une possible intervention de l'Aide à la jeunesse.

À côté de cela, il y a des interventions dans des situations de crise ?

Oui, dans l'enseignement fondamental ou le secondaire, cela peut venir d'un climat de tension qui aboutit à un point de rupture : harcèlement, conflit entre élèves, entre élèves et enseignants, entre membres de l'équipe éducative... En duo avec un collègue, je rencontre la direction pour comprendre la situation, la culture de l'école, puis établir un plan d'action. Dans un cas de harcèlement, par exemple, nous pouvons intervenir ponctuellement en classe mais notre objectif, c'est avant tout fournir à l'enseignant des méthodes et des ressources, l'orienter vers des services compétents. Cela peut être aussi des situations de crise soudaines et inattendues qui bouleversent le fonctionnement de l'école, comme un suicide, une agression...

Elles nécessitent une intervention prioritaire pour lesquelles une permanence a été mise en place. Nous proposons en duo au chef d'établissement une réunion avec les acteurs disponibles (CPMS, services d'aide aux victimes de la police...) pour évaluer les besoins. Ensuite, avec ces mêmes acteurs, nous nous répartissons les tâches pour soutenir, écouter les enseignants, la direction, les élèves, les parents. Pour des situations de radicalisation de certains élèves, une cellule particulière d'intervention a été mise en place au sein du service des Équipes mobiles.

Comment vous répartissez-vous le travail au sein de l'équipe ?

Le service est réparti en trois régions : Bruxelles-Brabant wallon, Hainaut, et Liège-Namur-Luxembourg. Même si nous avons reçu une formation qui nous rend polyvalents, certaines situations peuvent demander un regard particulier. Des réunions zonales nous ont permis de nous connaître, d'échanger, de connaître les forces et faiblesses de chacun. J'accompagne volontiers les directions d'école dans la gestion de l'équipe éducative.

Des satisfactions, des déceptions dans ce métier ?

J'y apprécie la diversité des situations rencontrées. Même s'il y a des dénominateurs communs, chaque situation est unique. Il y a chaque fois un puzzle à reconstituer, une solution originale à mettre en œuvre avec la possibilité de créer et de tester de nouvelles pratiques, de nouveaux outils. Le bémol, c'est qu'il y a dans ce métier une sollicitation permanente qui peut amener une surcharge de travail. Cela nécessite parfois de se mettre des freins sous peine de se brûler les ailes. ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU

⁽¹⁾ Texte du décret via bit.ly/2KHIsWZ et circulaire 4961 relative aux services de Médiation scolaire et des Équipes mobiles www.enseignement.be/circulaires

DiagnoSciences : se tester avant l'enseignement supérieur

Le Laboratoire de didactique des sciences de l'UCL a développé un ensemble de tests en ligne accessibles gratuitement. DiagnoSciences permet d'estimer son niveau de maîtrise en biologie, chimie et physique, avant d'entrer dans le supérieur.

Depuis septembre 2017, la plateforme d'aide à la réussite de l'UCL héberge DiagnoSciences ⁽¹⁾, ensemble de tests en ligne destinés avant tout aux élèves de fin de secondaire désireux de connaître leur degré de maîtrise des connaissances et compétences en biologie, chimie et physique.

Des questions basées sur les référentiels

Pour chacune des trois disciplines, une vingtaine de tests ont été conçus et mis en ligne gratuitement. D'autres sont régulièrement ajoutés. Chaque test, d'une trentaine de minutes, comprend cinq à dix questions de difficulté croissante.

L'équipe de DiagnoSciences (trois didacticiens de l'UCL et cinq enseignants du secondaire) a élaboré plus de neuf-cents questions basées sur les référentiels de compétences, selon deux niveaux : le minimum requis (ce qui est normalement acquis en fin secondaire en sciences de base) et le niveau expert (les acquis en sciences générales).

Les tests visent aussi les compétences transversales requises pour des études supérieures à caractère scientifique, identifiées après enquête auprès d'enseignants à l'université et au secondaire, comme l'identification dans un énoncé des éléments indispensables ou superflus, la rigueur du langage utilisé...



diagnoSciences

Certaines questions traitent de problèmes interdisciplinaires, de culture scientifique ou de réflexion en lien avec des expériences présentées via de courtes capsules vidéo.

Un outil d'orientation

Après chaque test, un feedback indique les erreurs mais aussi les solutions détaillées normalement attendues, et les référents théoriques. On peut repasser le test autant de fois qu'on le désire, et donc mettre en place un plan de travail

destiné à combler ses lacunes.

Outil d'orientation, DiagnoSciences permet de mesurer l'adéquation (ou pas) entre ses connaissances/compétences et ce qui est attendu dans les filières scientifiques universitaires.

Les enseignants peuvent évidemment exploiter DiagnoSciences : soit s'en inspirer pour leurs évaluations, soit s'en servir en classe : vérifier les acquis (ou non) de tout ou partie des élèves ; laisser la moitié des élèves en autonomie avec DiagnoSciences et réaliser un laboratoire avec les autres ; utiliser les tests en classe inversée, en remédiation ou comme travaux de vacances... •

D. C.

⁽¹⁾ www.diagnosticsciences.be. Contacts : myriam.dekesel@uclouvain.be et jim.plumat@uclouvain.be

www.AlgoBot.be

Ce serious game a été développé par le Centre de compétence numérique Technobel associé au studio Fishing Cactus. Pour résoudre les énigmes, il faut prendre le contrôle du robot via des lignes de commandes basiques derrière lesquelles se cachent les principes fondamentaux de la programmation informatique.

Drôle de planète

C'est le titre d'une plateforme doublée d'une application qui dès septembre 2018 proposera des jeux, des vidéos et des leçons interactives pour tout savoir sur l'environnement. On y trouvera aussi des fiches d'animations sur mesure à destination des professeurs et animateurs. Vidéo de présentation via youtu.be/4aeSJdbOT9c. Il est possible de tester l'application et la plateforme en avant-première en s'inscrivant via ac@now.be.

Mathmosphère

Cette plateforme interactive française est destinée aux élèves de secondaire intéressés par les maths et qui aimeraient aller plus loin que le programme scolaire (français). Projet de l'association Animath, il a pour objectif de proposer un contenu mathématique extrascolaire capable d'intéresser tout élève français ou francophone, curieux et motivé par la découverte des mathématiques au-delà du cadre scolaire. animath.fun-campus.fr/

Révision « spécial Maths »

Bibliothèques Sans Frontières a adapté et classé par niveaux les leçons vidéo et exercices du site en fonction des compétences requises en mathématiques en Fédération Wallonie-Bruxelles. Et la plateforme propose un parcours de révision « spécial Maths » pour le CE1D. fr.khanacademy.org/math/be-revisions-ce1d

Des têtes bien faites, c'est la base de tout !

Olivier de Wasseige, administrateur-délégué de l'Union wallonne des Entreprises, plaide pour un accroissement des savoirs de base et des savoir-être dans le futur tronc commun des élèves.

EN DEUX MOTS

Olivier de Wasseige est depuis septembre 2017 administrateur-délégué de l'Union wallonne des entreprises, la fédération patronale wallonne.

Après une licence et un master en informatique à l'Université de Namur, il a cofondé Defimedia, agence de production et de conseil Web et Multimedia, puis lancé Internet Attitude, fonds privé qui investit dans des start-ups.

Il a enseigné à l'UCL et dans plusieurs hautes écoles et a été coach au Venturelab, l'incubateur étudiant-entrepreneur de l'Université de Liège.

Il a aussi écrit *Codes Condorcet*, un roman qui, autour de la mort du pape et l'élection de son successeur, mélange suspense, techniques de l'Internet, enjeux sociétaux, religieux et philosophiques.

Pour l'Union wallonne des Entreprises, améliorer la qualité de l'enseignement et valoriser le qualifiant sont des clés pour répondre aux défis économiques actuels et futurs.

PROF : Le Pacte pour un Enseignement d'excellence prévoit un tronc commun « polytechnique et disciplinaire » jusqu'à la 3^e secondaire. Qu'en pensez-vous ?

Olivier de Wasseige : Nous ne souhaitons pas prendre parti sur la longueur du tronc commun. Nous faisons confiance au monde enseignant pour décider où il faut mettre le curseur. Mais ce que nous demandons, c'est un renforcement des savoirs de base en maths, en français et en langues.

C'est là que le bât blesse actuellement ?

Avec Brussels Enterprises Commerce and Industry (BECI), nous avons interrogé en février une soixantaine d'entreprises de tous les secteurs sur le tronc commun. Un coup de sonde, pas une enquête vraiment représentative. Mais les résultats interpellent. Pour une majorité de répondants, les acquis de base constatés lors de contacts professionnels (ou après recrutement) avec des jeunes issus de l'enseignement secondaire sont insuffisants en français, en sciences et en langues. Trop d'employeurs observent que des jeunes n'arrivent pas à faire une règle de trois, à lire un mode d'emploi.

Des têtes bien faites, c'est la base de tout ! Les entreprises pourront compléter la formation technique d'un jeune si elle est insuffisante. Pour les savoirs de base, les lacunes sont souvent irréversibles. Des études européennes montrent de meilleurs résultats en matière d'adéquation entre les besoins des entreprises et l'enseignement là où les savoirs de base sont les plus ancrés.

Même si ce tronc commun aura un caractère polytechnique (pour favoriser un choix positif vers le qualifiant), ne

craignez-vous pas que cela diminue le temps de formation technique des élèves dans le qualifiant ?

Le véritable enjeu, c'est donner à l'enseignement qualifiant la place qu'il mérite, en faire une filière d'excellence plutôt que de relégation. Donner aux élèves, durant le tronc commun, un éveil technique et technologique suffisant. Leur montrer davantage le lien entre les disciplines étudiées et les applications concrètes en entreprise me semble une bonne piste. Puis, il faut favoriser les stages, l'immersion et l'alternance dans le qualifiant. Et aussi sensibiliser et sensibiliser encore les enseignants et les parents.

Le Championnat des métiers (NDLR : lire en pages 14 et 15), par exemple, montre que l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle peuvent être des filières d'excellence. Dommage que nos jeunes qui se distinguent lors de ces championnats des métiers soient vus comme des exceptions alors qu'ailleurs, on en profite pour tirer l'enseignement qualifiant vers le haut.

Avant d'envoyer ses médaillés aux épreuves européenne ou internationale, Worldskills Belgium les forme à l'esprit d'équipe, la créativité, l'engagement, l'adaptabilité... L'école ne les y forme pas ?

C'est aussi un des constats des entreprises interrogées : complémentarément aux savoirs de base, ce que les employeurs demandent, dans le tronc commun et après, ce sont des savoir-être comme la ponctualité, l'esprit d'équipe, le respect des autres, la capacité de se mettre en projet, l'autonomie...

Des compétences entrepreneuriales, donc. L'école est trop fermée au monde de l'entreprise ?

Il faut un éveil à l'entrepreneuriat et aux métiers en entreprises. Il reste, malheureusement, une méfiance chez certains enseignants. Les écoles font assez peu appel aux entreprises pour informer les élèves (et les parents) sur les métiers. En particulier au 1^{er} degré du secondaire (malgré le choix d'une filière en fin de 2^e année) et au fondamental.

Quid des stages en entreprises ? Les entreprises wallonnes vous semblent-elles très accueillantes ?

J'entends peu de plaintes du côté des écoles. L'UWE a demandé à l'Office francophone de la Formation en alternance (OFFA) une cartographie des places manquantes.

La liste des métiers en pénurie s'allonge, malgré les initiatives (journées métiers, orientation...) Voyez-vous d'autres pistes ?

Dans l'enseignement qualifiant, seul un tiers des options les plus souvent organisées mène vers des métiers en pénurie. Il faudrait sans doute mieux piloter les options. Ce devrait être le rôle du futur Observatoire des Métiers et des Qualifications adossé au Service francophone des Métiers et des Qualifications. Il faudrait aussi accélérer la prise en compte des profils métiers dans les profils de formation, pour ne pas continuer à creuser l'écart entre compétences acquises et requises. Sur les 55 référentiels établis pour les métiers en pénurie et en forte tension, une dizaine sont pris en compte actuellement dans l'enseignement.

Côté formation, je pointe un paradoxe : pourquoi le Forem n'a-t-il formé que 3,5 % des 20 000 demandeurs d'emploi à des métiers en pénurie l'an dernier ?

Renforcement des savoirs de base, esprit d'entreprendre. Ce sont des compétences prévues dans le Pacte, finalement ?

Nous n'avons que deux reproches à faire au Pacte. D'abord que sa mise en œuvre prend trop de temps alors que c'est crucial et urgent d'améliorer la qualité de l'enseignement. Ensuite, nous espérons que le Pacte aura des garanties de pérennité et ne risque pas d'être remis en question lors d'une prochaine législature.

Le monde de l'entreprise s'exprime davantage sur l'enseignement et la formation. Certains estiment que ce n'est pas son rôle...

Il ne s'agit pas, comme on nous le reproche parfois, de vouloir faire des élèves de bons petits soldats répondant aux besoins des entreprises. Notre rôle est aussi sociétal. La qualité de l'enseignement influence la croissance du PIB, qui est un indicateur de création de valeur pour les entreprises, mais aussi de bien-être pour la société toute entière. Un enseignement de qualité diminue les risques de pauvreté, et il est en outre prouvé que les personnes instruites sont en meilleure santé et vivent plus longtemps.

Nous observons aussi une inadéquation entre les profils recherchés par les entreprises et ceux qu'on trouve. Actuellement, en Wallonie, il y a 31 000 emplois vacants. Soit une augmentation de 50 % en un an, notamment dans des métiers en pénurie. Selon le Centre européen pour le Développement de la Formation professionnelle, entre 2016 et 2025, malgré une augmentation de 400 000 emplois en Belgique, le nombre d'emplois peu qualifiés se réduira de 215 000 postes, passant de 17,8 à 12 % du total ⁽¹⁾. Autant de raisons qui nous poussent à faire de l'enseignement et de la formation notre priorité en 2018.

Cela suppose aussi des enseignants mieux formés ?

Nous ne nous prononçons pas non plus sur le contenu de la réforme de la formation initiale – dont il faudra évaluer le coût. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il y a un lien entre la réussite des élèves et la qualité des enseignants. Dans notre *Mémoire pour les élections communales*, nous avons pour la première fois ajouté un point « *enseignement* » : nous recommandons aux futurs collègues d'accorder une attention particulière à la qualité des enseignants et des directions d'écoles. C'est un enjeu de taille : en primaire, un enfant sur deux fréquente l'enseignement communal et dans le secondaire, un jeune sur six est accueilli dans une école provinciale. ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU

⁽¹⁾ bit.ly/2EwByyu

L'enseignement explicite, un modèle efficace issu des salles de classe

Cette rubrique invite un ou des experts à faire part d'un message jugé important, dans le contexte actuel. Marie Bocquillon et Antoine Derobertmasure s'intéressent ici à l'enseignement explicite.

Ce texte a pour objectif de présenter brièvement l'enseignement explicite, une approche pédagogique à laquelle nous formons les futurs enseignants inscrits à l'Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation et à la Faculté Warocqué d'Économie et de Gestion de l'Université de Mons.

Selon de nombreuses recherches résumées à la suite, cette approche pédagogique est efficace, c'est-à-dire qu'elle permet au plus grand nombre d'élèves de réussir, indépendamment de leurs caractéristiques initiales (Bloom, 1979, cité par Demeuse, Crahay et Monseur, 2005). Qui plus est, elle convient aussi bien pour l'enseignement primaire que pour l'enseignement secondaire.

1. Qu'est-ce que l'enseignement explicite ?

Le terme « explicite » renvoie aux comportements visibles de l'enseignant et des élèves. Hattie (2009) utilise les termes de « enseignement visible » et « apprentissage visible » pour mettre en évidence le fait que l'enseignement doit être visible et explicite pour les élèves et que l'apprentissage des élèves doit aussi être rendu visible pour l'enseignant notamment via la vérification de la compréhension des élèves.

La démarche de l'enseignement explicite consiste, pour l'enseignant, à rendre l'ensemble des dimensions de son enseignement explicites (les démarches, le curriculum, les étapes, les objectifs...), l'implicite pouvant être néfaste aux apprentissages (Gauthier, Bissonnette & Richard, 2013).

L'enseignement explicite comporte trois phases : la préparation, l'interaction avec les élèves et la consolidation (Gauthier, Bissonnette & Richard, 2013).

La phase de préparation consiste pour l'enseignant à mobiliser plusieurs stratégies, telles que préciser les objectifs d'apprentissage, identifier les idées maitresses du curriculum, déterminer les connaissances préalables nécessaires au nouvel apprentissage, planifier les dispositifs de soutien, vérifier l'alignement curriculaire, c'est-à-dire la « cohérence totale devant exister entre le curriculum prescrit, l'enseignement offert et l'évaluation des apprentissages réalisés » (Gauthier, Bissonnette & Richard, 2013, p. 297), etc.

Lors de la phase d'interaction avec les élèves, l'enseignant met en œuvre une série de stratégies dont la démarche d'enseignement explicite en trois étapes :

- le modelage, durant lequel l'enseignant démontre les apprentissages à réaliser en présentant les informations en petites unités allant en général du simple au complexe, en utilisant des exemples et des contre-exemples et en « pensant à voix haute » ;
- la pratique guidée, durant laquelle les élèves pratiquent en petits groupes et avec l'enseignant qui démontre étape par étape, vérifie la compréhension notamment via des questions posées à tous les élèves, formule des feedbacks et fournit de l'étayage jusqu'à l'obtention d'un taux de succès élevé ;
- la pratique autonome, au cours de laquelle les élèves pratiquent individuellement jusqu'au surapprentissage sous la supervision active de l'enseignant et dans différents contextes afin d'assurer le transfert des compétences acquises.

Enfin, la phase de consolidation consiste notamment à mettre en place des révisions quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles afin de maintenir la mémorisation.

2. Comment l'enseignement explicite a-t-il été élaboré ?

Le modèle de l'enseignement explicite a été élaboré par Rosenshine et Stevens (1986) à partir de recherches sur l'enseignement efficace. Ces recherches ont été menées en deux temps.

Dans un premier temps, des chercheurs (ex. : Rosenshine & Stevens, 1986) ont réalisé de nombreuses observations dans des salles de classe afin de mettre en évidence les pratiques d'enseignement les plus efficaces et les moins efficaces. Pour ce faire, ils ont vérifié quelles pratiques produisaient les meilleurs effets sur l'apprentissage des élèves – via des tests que les élèves ont passé avant et après l'observation de l'enseignant (Rosenshine, 2008).

Dans un second temps, certaines de ces recherches observationnelles ont été complétées par des recherches expérimentales (ex. : Rosenshine & Stevens, 1986) comparant des enseignants entraînés aux pratiques efficaces (mises en évidence lors des études observationnelles) et des enseignants non entraînés (Rosenshine, 2008). Les résultats de ces recherches ont mis en évidence que les élèves des enseignants entraînés aux pratiques efficaces avaient obtenu de meilleurs résultats.

Par ailleurs, il est important de souligner que les études sur l'enseignement efficace ont été synthétisées dans des synthèses de recherches appelées méta-analyses et méga-analyses (ex. : Swanson & Hoskyn, 1998). Ces synthèses de recherche ont mis en évidence l'efficacité de l'enseignement explicite.

3. L'enseignement explicite est-il un retour à l'enseignement magistral ?

L'enseignement explicite est souvent assimilé à l'enseignement magistral alors qu'il en est très différent. Gauthier, Bissonnette et Richard (2013) mettent notamment en évidence quatre différences majeures entre l'enseignement explicite et l'enseignement magistral.

Premièrement, l'enseignement magistral prend la forme d'un monologue de la part de l'enseignant alors que l'enseignement explicite prend la forme d'un dialogue constant

entre l'enseignant et les élèves notamment sous la forme de questions-réponses.

Deuxièmement, dans l'enseignement magistral, la vérification de la compréhension des élèves a lieu à la fin de la leçon, tandis que dans l'enseignement explicite, cette vérification se fait toutes les deux à trois minutes.

Troisièmement, lorsqu'ils suivent un enseignement magistral, les élèves sont passifs, ce qui n'est pas le cas lorsqu'ils suivent un enseignement explicite qui, au contraire, les sollicite constamment pour des réponses verbales, écrites, gestuelles...

Enfin, dans l'enseignement magistral, l'enseignant passe de la théorie aux exercices sans passer par une étape de pratique guidée. Dans l'enseignement explicite, les exercices sont importants (pour permettre la rétention en mémoire à long terme et l'automatisation) mais sont précédés des étapes de modelage et de pratique guidée. ●

Marie Bocquillon et Antoine Derobertmasure

Bibliographie :

DEMEUSE M., CRAHAY M., MONSEUR C. (2005), « Efficacité et équité dans les systèmes éducatifs. Les deux faces d'une même pièce ? », in DEMEUSE M., BAYE A., STRAETEN M.-H., NICAISE J., MATOUL A. (Ed.), *Vers une école juste et efficace. 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation* (p. 391-410), Bruxelles : De Boeck.

GAUTHIER C., BISSONNETTE S., & RICHARD M. (2013), *Enseignement explicite et réussite des élèves. La gestion des apprentissages*, Bruxelles : De Boeck.

HATTIE J. (2009), *Visible Learning: A Synthesis of Over 800 Meta-Analyses Relating to Achievement*, New York : Routledge.

ROENSHINE B. (2008), « Systematic Instruction », in GOOD T. L. (dir.), *21st Century Education: A Reference Handbook* (p. 235-243), California : SAGE Publications.

ROENSHINE B. & STEVENS R. (1986). « Teaching Functions », in WITTRICK M. C (Ed.), *Third Handbook of Research on Teaching* (p. 376-391), New-York : Macmillan.

LEE SWANSON H., HOSKYN M. (1998), « Experimental Intervention Research on Students with Learning Disabilities: a Meta-Analysis of Treatment Outcomes », *Review of Educational Research*, 68 (3), 277-321.

EN DEUX MOTS

Institutrice primaire de formation et titulaire d'un Master en sciences de l'éducation, Marie Bocquillon fait partie de l'équipe en charge de la formation pratique des futurs enseignants inscrits à l'Agrégation de l'Enseignement Secondaire Supérieur (AESS), à l'Université de

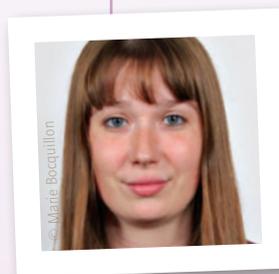
Mons, où elle est assistante. Elle réalise une thèse portant sur la formation des enseignants et plus particulièrement sur le développement d'un outil d'observation des gestes professionnels et d'aide à l'analyse réflexive.

Enseignant de formation et titulaire d'une licence et d'un diplôme d'études approfondies en sciences de l'éducation, Antoine Derobertmasure réalise une thèse de doctorat

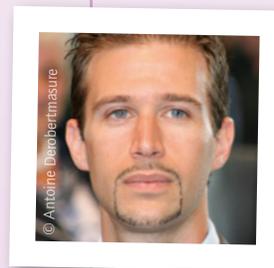
portant sur la formation des enseignants et, plus précisément, sur le concept de réflexivité. Depuis septembre

2017, il occupe un poste de chargé de cours au sein du service de Méthodologie et Formation de l'Institut d'Administration scolaire (Université de Mons). Ses enseignements concernent principalement des aspects méthodologiques et la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur.

Cette publication a été réalisée avec le soutien du Fonds pour la Recherche en Sciences Humaines (FRESH), un fonds associé au Fonds National pour la Recherche Scientifique (FNRS).

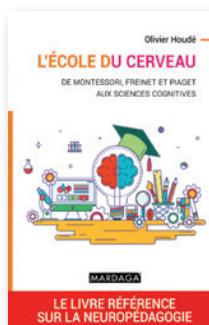


© Marie Bocquillon



© Antoine Derobertmasure

L'école du cerveau



HOUDÉ O., *L'École du cerveau. De Montessori, Freinet et Piaget aux sciences cognitives*, éd. Mardaga, Bruxelles, 2018.

Instituteur de formation, Olivier Houdé dirige aujourd'hui le laboratoire CNRS de Psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant. *L'école du cerveau* constitue « une synthèse brève et accessible des contributions historiques (de Montessori, Freinet, Piaget...) et des apports nouveaux des sciences cognitives à propos du cerveau qui apprend ».

Olivier Houdé estime que « pour améliorer les apprentissages à l'école, il faut faire converger les approches fondées sur l'enfant [...] ainsi que le contexte social » d'une part, sur « son cerveau finement observé, en sciences

cognitives, par l'imagerie cérébrale et l'étude des processus mentaux », d'autre part. Plutôt que d'opposer pédagogues et neuroscientifiques, il prône un travail « d'allers-retours du labo à l'école ».

Dans un langage très clair, le livre présente « ce qu'il y a de plus confirmé scientifiquement et consensuel comme éléments de neuropédagogie ». Une première approche que l'on peut facilement compléter grâce aux notes et références les plus actuelles. ●

D. C.

Édith, histoires de savoirs



Édith, *histoires de savoirs*, n° 1 – 2018, éd. Edipro (coll. HELMo-Edipro).

Initiative originale que celle de l'HELMo qui a publié un mook (contraction de « magazine » et de « book »), baptisé *Édith, histoires de savoirs*. Objectif ? Valoriser dans une forme inédite les fruits des recherches menées au sein de la haute école.

Quelque nonante contributeurs (étudiants, enseignants, chercheurs...) se sont investis dans quatre thématiques : « des humains au service de l'humain », « dessiner des écosystèmes de savoirs », « durabilité : c'est aujourd'hui et pour demain » et « indispensable innovation pédagogique » (où on retrouve des articles sur le numérique et les apprentissages collaboratifs, notamment).

Édith, qui veut stimuler l'intérêt du grand public pour la culture scientifique, donne la

parole et s'adresse « à tous les protagonistes : étudiants, enseignants, chercheurs, familles, entreprises, société civile et monde politique ». Le mook se lit en picorant selon ses centres d'intérêt.

« L'idée est que ce bel objet traîne sur les tables de salon suffisamment longtemps pour que les lecteurs viennent y picorer de temps à autre des articles sur des sujets qui, à première vue, n'auraient pas attiré leur attention », explique Bertrand Bouckaert, qui coordonne le projet⁽¹⁾. ●

D. C.

⁽¹⁾ Contact : b.bouckaert@helmo.be. bit.ly/2J3XEL

Neurosciences en question

Traces, revue de Changements pour l'Égalité (CGÉ), consacre son 235^e numéro aux neurosciences, dont les vérités établies « n'apportent rien de fondamentalement neuf pour l'école ». Ce dossier est « notre façon de contribuer à désamorcer l'argument d'autorité [...] et à intégrer les neurosciences dans une réflexion sur l'école ». www.changement-egalite.be/spip.php?rubrique480

Analyse de la Fapeo

Le projet d'établissement serait-il un frein à la mixité sociale et renforcerait-il le marché scolaire ? C'est la question que Sarah Gauthier et Véronique de Thier se posent dans le premier volet d'une analyse de la Fapeo, centrée sur 22 projets d'établissement sélectionnés en fonction de leur classe d'indice socioéconomique. www.fapeo.be/etude-2017

La fragmentation des systèmes scolaires

Le 76^e numéro de la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* consacre un dossier à « la fragmentation des systèmes scolaires nationaux ». Dans leur introduction, Anne Barrère et Bernard Delvaux observent deux axes de fragmentation : « l'un lié à la stratification sociale et l'autre à la différenciation des modèles et projets éducatifs ». <https://journals.openedition.org/ries/5996>

École : 30 ans de réformes inabouties ?

Dans le 4^e numéro de *Sociétés en changement*, Hugues Draelants et Vincent Dupriez, du Girsef, constatent que l'on est passé « d'un paysage éducatif très décentralisé à un ensemble qui ressemble, sur le plan formel en tout cas, à un système scolaire », sans pour autant vaincre les inégalités. La note se conclut par « des points d'attention pour l'action publique en cours et future ». bit.ly/2HcEVkx.

Enseignement technique et professionnel : répartition des élèves selon les secteurs

En 2014-2015, 31 à 44 % des élèves de technique et de professionnelle étaient inscrits dans le secteur « service aux personnes ». En alternance, « économie » et « construction » sont les secteurs les plus fréquentés.

Depuis l'année scolaire 2011-2012, un des Indicateurs de l'enseignement concerne les « *Publics des différents secteurs de l'enseignement secondaire technique et professionnel* », dans le plein exercice (2^e et 3^e degrés) et dans l'alternance ⁽¹⁾. La répartition selon les secteurs reste stable.

En 2014-2015, sur 53 540 élèves inscrits en technique de qualification (TQ), 19 726 (36,8 %) ont choisi le secteur « services aux personnes ». Parmi eux, 70 % de filles. Dans ce secteur, 41 % ont suivi l'option techniques sociales et d'animation et 21 % l'option agent d'éducation. Un quart des élèves de TQ ont choisi une option du secteur « économie » et 14 % une option du secteur « industrie ».

Si certains secteurs présentent une mixité presque parfaite (« économie » et « sciences appliquées »), d'autres révèlent des choix contrastés : les filles sont 90 % dans le secteur « habillement » et 70 % en « services aux personnes » ; les garçons sont 98 % en « industrie » et 96 % en « construction ».

Dans l'enseignement professionnel, le secteur « services aux personnes » est également le plus fréquenté (30,5 % des 45 665 élèves), devant les secteurs « industrie » (18,3 %), « économie » (16,4 %) et « construction » (14,2 %).

Là aussi, les choix sont très contrastés : 98 % de garçons en « industrie » et « construction », 94 % en « habillement » et 90 % en

« services aux personnes » où la majorité des élèves se retrouvent dans les options services sociaux, coiffure, aide familiale et puériculture.

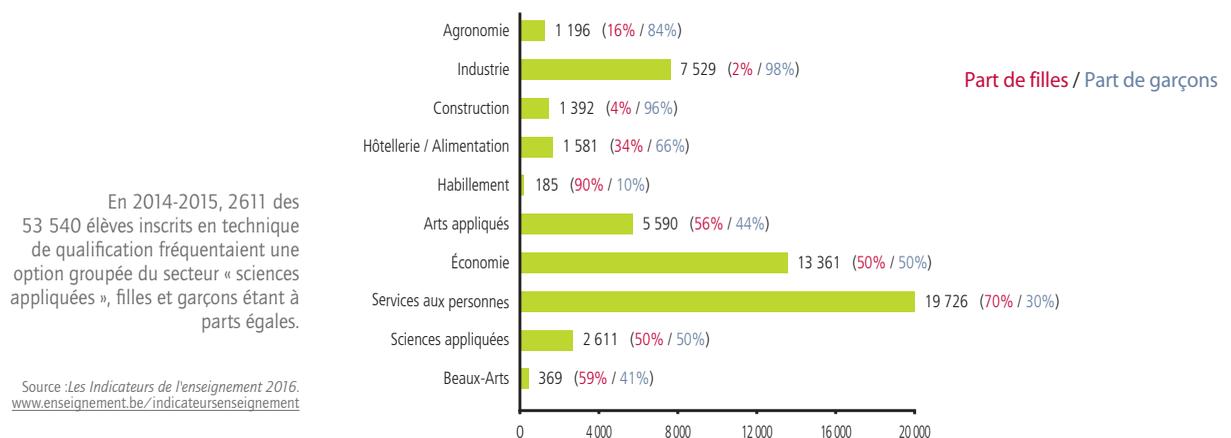
En technique de transition (TT), le secteur « services aux personnes » est encore plus prisé : 44,1 % des 17 439 élèves y sont inscrits. Les options sciences sociales et éducatives et éducation physique y mobilisent respectivement 51 et 31 % de ces jeunes (filles et garçons à parts égales). Le secteur « sciences appliquées » concerne 27,5 % des élèves. Les filles sont plus nombreuses que les garçons dans les domaines artistiques : arts appliqués (63 %), beaux-arts (76 %) et humanités artistiques (66 %).

En 2014-2015, sur 8859 inscrits dans l'enseignement en alternance, 3179 (35,9 %), l'étaient en « économie », et parmi eux, 43 % dans l'option groupée auxiliaire de magasin. Le secteur « construction » concernait 2154 jeunes (24,3 %). On note une présence féminine plus importante en « économie » (61 %) et « services aux personnes » (83 %), plus masculine en « agronomie » (77 %), « industrie » (99 %) et « construction » (99 %). •

D. C.

⁽¹⁾ www.enseignement.be/indicateursenseignement

Nombre d'élèves aux 2^e et 3^e degrés en technique de qualification, selon le secteur de l'option groupée suivie et répartition selon le sexe, en 2014-2015





Renforcer et valoriser les comportements positifs

À l'École de Boninne, les comportements positifs sont valorisés notamment par un système de récompenses symboliques.

Une méthode développée notamment aux Pays-Bas vise à renforcer les comportements positifs des élèves dans la classe et dans l'école pour favoriser l'accrochage et améliorer les apprentissages scolaires.

Professeure de langues modernes dans le secondaire, Caroline Deltour a terminé un Master en sciences de l'éducation, à finalité spécialisée en enseignement, à l'Université de Liège. Elle a consacré son mémoire au dispositif School-Wide Positive Behavior Support appliqué aux Pays-Bas.

PROF ? Sur quel pari se fonde ce projet ?

Caroline Deltour : Dans un environnement scolaire plus serein, plus sécurisant, un enfant ou un adolescent développera moins de problèmes de comportement, s'accrochera davantage et pourra consacrer davantage de temps aux apprentissages.

Sur quelles données scientifiques cela se base-t-il ?

Ce dispositif a été mis en place à la fin des années '90. Des études avaient démontré qu'il est plus efficace de prévenir des comportements inappropriés ou perturbateurs en explicitant des règles et en soutenant des comportements positifs à l'échelle de l'école qu'en stigmatisant des élèves en particulier.

Il se base, notamment, sur le modèle *Réponse à l'intervention* qui visait initialement à redéfinir la façon d'identifier et d'aider les élèves en difficulté d'apprentissage en lecture. On a construit un ensemble d'interventions à plusieurs niveaux pour répondre aux besoins croissants des élèves et notamment de ceux dont les besoins sont spécifiques.

Concrètement ?

Pour appliquer ce programme de prévention, l'école met progressivement des mesures en place à trois niveaux.

D'abord, durant un an et demi, avec l'aide d'un coach, l'équipe éducative et les élèves choisissent pour tous les élèves un petit nombre de valeurs définies en comportements attendus de tous, en classe, dans les couloirs, dans la cour de récréation...

Ces comportements sont expliqués ; régulièrement répétés aux élèves pour qu'ils sachent quelles sont les conséquences d'un comportement inadapté ; suivis et valorisés de manière positive. L'équipe mesure les comportements

sociaux de manière régulière et utilise ces données pour prendre des décisions. Elle auto-évalue la mise en place du projet.

Ensuite, durant un an et demi, les écoles mettent en œuvre des interventions plus ciblées qui concernent les élèves devant bénéficier d'un suivi modéré ou intensif. Les cas les plus difficiles peuvent nécessiter une intervention plus intense, très individualisée, et requièrent souvent la collaboration de services compétents et des familles.

En quoi cette approche est-elle originale ?

Elle part de l'école : 80 % du personnel éducatif doit s'engager dans le projet pour qu'il soit mis en place. Ensuite, les équipes décident en fonction de leur contexte spécifique, des valeurs et comportements spécifiques mis en avant dans leur école. En intégrant et en améliorant ce qui y fonctionne déjà bien.

Le coach aide les équipes à se mettre en mouvement, à s'organiser et à respecter les décisions prises. Mais dans l'école, une équipe, de plus en plus autonome, pilote le projet.

Ensuite, tous les élèves sont concernés, à des degrés différents, par ce système de prévention. Ils savent quels comportements sont attendus et valorisés. Les attentes scolaires sont prédictibles, cohérentes, sécurisantes et positives. Et ce n'est pas l'enfant ou l'adolescent

qui est visé ou stigmatisé, ce sont des comportements individuels et collectifs à modifier. Au sein de l'équipe pédagogique mais aussi du personnel assurant la surveillance, l'entretien, chacun tend à réagir de la même manière face à des comportements difficiles.

Enfin, un recueil et une analyse continus des données sont prévus, tant au niveau de l'école qu'à celui des coaches, pour prendre des décisions basées sur des faits et constater les évolutions individuelles et globales. Cela demande de former et outiller les équipes à des prises de mesures régulières pour rapporter les problèmes comportementaux et l'absentéisme. Et de les former à la gestion immédiate des difficultés relevées.

Cette méthode est-elle appliquée ailleurs qu'aux Pays-Bas ?

Oui, ce programme est actuellement mis en place dans plus de 20 000 écoles aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, mais aussi en Espagne, au Danemark et en Norvège. Il s'est révélé efficace pour réduire les problèmes de comportement et améliorer les performances d'apprentissage des élèves. ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU

Sur la même longueur d'onde

Dans la cour de récréation, Lola et Lina, en 3^e maternelle, arborent fièrement un petit sac de toile dont elles extraient des jetons.
« On les a reçus parce qu'on jouait avec les autres, qu'on consolait les petits qui étaient tombés et qu'on ramassait des papiers par terre même s'ils n'étaient pas à nous ».

À l'École communale de Boninne, l'équipe éducative a travaillé à l'élaboration des valeurs de l'école, puis elle les a déclinées en comportements attendus de la part des élèves.

Les enseignants ont ensuite expliqué aux enfants ces comportements, bien illustrés par des panneaux colorés dans la cour de récréation. Ces comportements sont aussi valorisés positivement par un système de récompenses symboliques.

Nell, en 6^e primaire, le détaille : *« À la fin de la semaine, si on a obtenu beaucoup de jetons, on peut recevoir un privilège individuel. Par exemple pouvoir rester en classe avec son amie à la récréation s'il pleut. Ou bien c'est un privilège collectif : si la classe récolte 4 000 jetons, nous pourrions dormir à l'école à la fin de l'année ».*

« Au départ, ce choix de valeurs reposait sur la volonté de réduire des problèmes de violence verbale et physique, de non-respect de la propreté, en particulier dans la cour de récréation, expliquent les enseignants. Nous avons établi la liste des comportements inappropriés dans des lieux précis ; cherché ce que nous voulions mettre à la place en termes concrets. Cela nous a obligés à trouver une définition commune aux valeurs à développer dans l'école. Sur la même longueur d'onde, l'équipe a gagné en cohésion. Les enfants arrivent plus sereins en classe. Et notre regard sur eux a changé : nous mettons davantage l'accent sur le positif ».

Un tour du monde végétal au Jardin Botanique de Meise

**Nonante-deux hectares, 18 000 espèces de plantes dont la moitié sous treize serres thématiques permettant un véritable tour du monde du végétal.
Le Jardin Botanique de Meise tend les bras aux écoles !**

Conservation, recherche, éducation : voilà les trois fonctions du Jardin botanique de Meise. À une demi-heure de bus de la Gare du Nord de Bruxelles, ses 92 hectares, ses 18 000 espèces de plantes et son offre pédagogique en font une destination idéale pour une journée au vert avec ses élèves, du primaire au supérieur⁽¹⁾.

À l'extérieur aussi, les espaces sont variés. Autour de la serre de Balat, par exemple, sont disposées des plantes selon leur degré d'évolution. Jérôme Degreef, directeur scientifique francophone : « Plus on s'éloigne de la serre, plus les plantes sont évoluées, cette école de botanique étant davantage prisée des étudiants du supérieur, comme le jardin des plantes médicinales ».

Depuis peu, Guillaume Mamdy, jardinier-botaniste, organise un parcours « arbres et arbustes remarquables » : « Remarquables par leur ancienneté, par leur utilisation, par leurs vertus médicinales... Comme l'arbre au caramel, ou *Cercidiphyllum japonicum*, dont les feuilles dégagent à l'automne une odeur de caramel ou de gâteau que l'on cuit... »

Dix visites guidées

Outre cette visite animée six fois par an, et destinée notamment aux élèves des sections horticoles, il y a neuf possibilités (compter deux heures environ). Les thèmes ? « Le Jardin botanique, qu'est-ce que c'est ? » pour une première approche ; une visite pour aveugles ou malvoyants ; le Palais des Plantes ; la Serre de l'évolution ; « magie verte de plein air » ; le Jardin des plantes médicinales ; « dans le secret des coulisses », plongée impressionnante dans le bouillonnement scientifique le plus contemporain ; « à la découverte de Meise sauvage » ; ou encore « J'ai la musique en moi » qui permet de découvrir des dizaines de plantes produisant des bois utilisés pour fabriquer des instruments.

Des ateliers

Il est également possible de réserver un atelier (deux heures, un guide pour vingt élèves maximum) qu'on peut préparer grâce aux informations téléchargeables. Pour le primaire : les arbres, le désert, et « que mangeaient les dinosaures ? ». Pour le secondaire : « les plantes dans ta vie quotidienne » (14-16 ans), « survivre dans les conditions les plus extrêmes » (16-18 ans) et l'évolution (16-18 ans). Et un bel espace pique-nique permet la transition entre l'activité pédagogique et une éventuelle balade plus libre... •

Didier CATTEAU

⁽¹⁾ www.plantentuinmeise.be/PUBLIC/GENERAL/GENERALFR/index.php



Jardinier-botaniste, Guillaume Mamdy fait découvrir les « arbres et arbustes remarquables », comme cet *Acer griseum* ou érable cannelle.

Frank Hidvégi, chargé de communication scientifique : « Au-delà de la sensibilisation à la biodiversité, nous avons des visites centrées sur les plantes utiles dans la vie quotidienne ; sur l'évolution des plantes, avec une serre thématique unique au monde au sujet de laquelle Valérie Charavel, du service éducatif, a créé une malle pédagogique... » Au total, dix visites guidées et six ateliers différents (lire ci-dessous).

L'enseignant peut préparer lui-même la visite. De nombreux documents téléchargeables l'y aident. Il reste impératif de réserver et de choisir sa thématique, car il est impossible de tout visiter. En cas de mauvais temps, le Palais des Plantes et ses treize espaces différents sont une bonne alternative. « On peut vraiment faire un tour du monde du végétal dans cet hectare de serres, ajoute M. Hidvégi. Ici, en une journée, on peut découvrir les différents écosystèmes : le désert, les forêts tropicales, les forêts de montagne... » Sa serre tropicale vient d'être rénovée, et un chemin en hauteur permet d'accéder à la canopée !

À PRENDRE OU À LAISSER

www.XperiBIRD.be, réseau éducatif qui suit la nidification des mésanges depuis les écoles. 400 nichoirs sont installés et connectés. On peut suivre l'évolution des nichées grâce aux vidéos, photos et données partagées sur le site par les écoles participantes.

Crée ton plat durable Business Premier est un concours proposé aux 15-19 ans par Eurostar, avec GoodPlanet Belgium. Le plat gagnant sera servi dans les trains durant trois mois et le gagnant pourra travailler avec Raymond Blanc, chef étoilé au Michelin. Inscriptions avant le 29 juin bit.ly/2HdEdCD

La Fondation NANAC, pour « Non à la contrefaçon et à la piraterie » fera circuler en octobre/novembre le Federal Truck équipé de jeux et animations sur ce thème. Des spécialistes des services publics fédéraux et des animateurs accueilleront les professeurs et élèves de 14-18 ans. Il faut réserver le passage du camion au moins un mois à l'avance. benedicte.somja@minfin.fed.be. Détails dans la circulaire 6212 (www.enseignement.be/circulaires).

Les Rencontres Pédagogiques d'été de Changements pour l'Égalité, ouvertes à tous les acteurs éducatifs de l'école, proposent, du 17 au 22 août à La Marlagne (Wépion), 14 ateliers de 3 ou 6 jours pour faire fructifier les connaissances et améliorer les pratiques. Inscriptions : bit.ly/2HyU3YC

Le Centre des métiers du Patrimoine, à Amay, propose un stage aux enseignants du 2 au 6 juillet : peinture en décor, taille de pierre ou cimenterie rocaille avec un artisan, découverte de l'ancienne abbaye, expérimentation de pratiques pédagogiques, visites de lieux patrimoniaux, conférences... Infos : infopaix-dieu@idpw.be ; 085 410 350

Le festival Out of the books (15 et 16 septembre à la Ferme de Mont-Saint-Jean, à Waterloo) fera découvrir des outils et nouvelles technologies liées au monde de l'éducation. Cinq thèmes : école et pédagogies actives, la classe autrement, le bien-être à l'école, nouvelles technologies et être parents. www.festivalootb.com

Les actes du colloque « Les discriminations à l'école sont-elles solubles dans la mixité sociale ? », organisé en décembre 2017 par Infor-Jeunes Laeken, sont disponibles via <http://bit.ly/2FhLY7m>.

MoodleMoot FR, conférence annuelle de la communauté francophone de Moodle, rassemblera du 4 au 6 juillet plus de 400 enseignants, techno-pédagogues et administrateurs. uclouvain-2018.moodlemoot.fr

La Haute École Galilée organise le colloque *Des problématiques pour les classes de sciences Où est le prof-blème ?*, les 12 et 13 septembre. Reconnu comme formation par l'IFC (code 2500011738), il est destiné aux (futurs) enseignants, formateurs d'enseignants, chercheurs en didactiques des sciences, conseillers pédagogiques, inspecteurs et animateurs scientifiques. bit.ly/2v098xz

Une spécialisation Accompagnement en milieu scolaires (un an) est co-organisée par les hautes écoles libre mosane et Charlemagne (Rivageois), notamment pour les enseignants. Infos : bit.ly/2relj6F, sophie.logjes@hech.be ou d.niessen@helmo.be.

www.questions-justice.be donne aux 16-18 ans et à leurs enseignants une information rigoureuse et vulgarisée sur la Justice dans ses manifestations et au travers de ses acteurs. Il peut outiller les directions et les enseignants, notamment du cours de philosophie et de citoyenneté.

ElectriCITY est un jeu pédagogique réalisé par les gestionnaires de réseau Elia, Eandis et Infrac en collaboration avec Ores, Resa et Sibelga, pour sensibiliser les jeunes à l'énergie, à l'économie d'énergie et au développement durable. Les écoles peuvent le commander gratuitement auprès d'Elia. bit.ly/2IVDkg9

GoodPlanet Belgium propose des outils pour sensibiliser (du maternel au secondaire) à l'importance d'une bonne hydratation, et des formations à l'instauration de règles et infrastructures propices à la santé des élèves. www.goodplanet.be/hydratation

PROF

en ligne

Retrouvez les articles publiés dans tous les numéros du magazine, mais aussi des compléments bibliographiques et d'autres reportages, via www.enseignement.be/prof.

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

Adresse Magazine PROF - Local 3G9
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 - BRUXELLES
prof@cfwb.be
Tél : 02 / 690 81 33 Fax : 02 / 600 09 64

Rédaction Rédacteur en chef : Didier Cateau
Journalistes : Patrick Delmée, Catherine Moreau, Didier Van Herreweghe (pages Carte PROF) Mise en pages : Olivier Vandevelle

Comité d'accompagnement Hafsa Ben Zouien, Lise Bruges, Philippe Delfosse, Alain Faure, Éric Frère, Lise-Anne Hanse (présidente), Chantal Kaufmann, Gérard Legrand, Anne-Sophie Lenoir, Jean-Michel Motte.

Vie privée Afin d'envoyer le magazine PROF à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGE) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule.

La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.

ISSN 2031-6295 (imprimé)

ISSN 2031-6309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable Lise-Anne Hanse
Rue Lavallée 1, 1080 - BRUXELLES

Impression Roularta Printing S.A.

Tirage 124 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche 54, 5000 - NAMUR
Tél : 0800 / 19 199
courrier@le-mediateur.be

À nos lecteurs

Pour joindre Carte PROF, remplir le formulaire de contact disponible via www.carteprof.be/contact.php

Certains hyperliens sont raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/>. Ils ont été vérifiés le 30 mai.

À PRENDRE OU À LAISSER

Le 56^e Congrès pluraliste des sciences aura lieu les 28 et 29 août à l'UMONS sur le thème « Mobilisons nos neurones ». Il est reconnu comme formation par l'IFC. www.ifc.cfwb.be

Les mathématiques citoyennes est le thème du 44^e Congrès de la Société belge des professeurs de mathématique d'expression française, du mardi 28 au jeudi 30 août, à l'Athénée Catteau, à Bruxelles. Il est reconnu comme formation par l'IFC. www.sbp.m.be/congres/congres2018/

Bruxelles-Environnement présente son offre éducative 2018-2019 pour laquelle il est nécessaire de s'inscrire avant le 18 juin. bit.ly/21LkXgF

La Belgique en 1 minute est un jeu sur application conçu par et pour des ados (12-16 ans) en visite au musée BELvue à Bruxelles (www.belvue.be), pour la rendre interactive.

Fusion 18 : jusqu'au 1^{er} juillet, le Muséum des Sciences naturelles accueille une installation présentant des illustrations accompagnant les descriptions scientifiques de spécimens, des œuvres d'un artiste reconnu et des esquisses d'amateurs passionnés. Les artistes (en herbe ou confirmés) bénéficient d'un tarif réduit pour visiter les salles permanentes et se laisser inspirer par les collections... bit.ly/2GenpXy

Big Bang Spacetube est un concours ouvert aux 9-19 ans qui les invite à créer (avant le 18 août) une vidéo de 2 à 3 minutes sur le thème de l'espace. www.spacetube.xyz/belgique et circulaire 6653.

Démocratie, un enjeu d'école est le thème de l'Université d'été de l'enseignement catholique, qui aura lieu le 24 août à Louvain-la-Neuve. enseignement.catholique.be (> Université d'été)

Complot au manoir d'Ohain est le titre d'un livre écrit et illustré par les élèves de 6^e primaire de l'École Saint-Joseph d'Ohain, se basant sur le complot fomenté par le seigneur d'Ohain, Jean Hinckaert, contre le duc d'Albe, en 1568. www.lecarregomand.be

Les aménagements raisonnables font l'objet d'une série d'articles de Nadia Bennari dans le trimestriel de l'Association francophone des agents psycho-médico-sociaux. Le premier, dans le numéro de mai 2018, consacré aux dysphasiques, et livre des conseils en matière de leçons en classe, production écrite, passation des consignes... afapms.be

Sortir de l'implicite, travailler les malentendus est le titre d'une étude de Changements pour l'Égalité menée par Benoît Roossens en collaboration avec trois enseignants du fondamental et trois étudiantes en sciences de l'éducation. Objectif : mettre en lumière les malentendus didactiques et sociocognitifs inhérents aux pratiques de classe, et qui pénalisent les enfants des milieux populaires. www.changement-egalite.be/spip.php?article3842

Les séminaires internationaux d'Erasmus + permettent de nouer des contacts avec de nouveaux partenaires européens et de découvrir de nouvelles approches et pratiques autour du programme Erasmus+. Liste de ces séminaires et conditions d'accès via bit.ly/2rEX8wv

Chaperons en formation : c'est le titre du module de 35 heures de formation continue en littérature de jeunesse que proposera le Wolf, Maison de la Littérature de Jeunesse, à Bruxelles, de septembre à décembre (des mercredis après-midi et samedis). Infos : Muriel.Limbosch@lewolf.be (02 / 5121 230), www.lewolf.be.

Je l'aime, un peu beaucoup... sous-titrée *Violences dans les relations amoureuses des jeunes à l'ère de Facebook*, est un très intéressant spectacle-débat du Brocoli Théâtre écrit et mis en scène par Gennaro Pitisci, Michel Nolevaux et les élèves du Collège Saint-André, à Auvélais. Les 25 et 26 octobre (10 et 14h), représentations gratuites pour les écoles, suivies d'une discussion avec les comédiens animée par les associations partenaires du Brocoli. bit.ly/2L1MQ2m

Le concours de slam organisé par la Cellule Culture-Enseignement et destiné aux élèves des 2^e et 3^e degrés du secondaire permet à chaque classe de bénéficier de cinq ateliers animés par un slameur professionnel. Les dix classes sélectionnées présenteront leur slam sur scène, et tous les travaux seront mis en ligne. Inscriptions avant le 15 octobre. www.culture-enseignement.cfwb.be (> Activités > Conclours slam).

Prévenir le surendettement : l'association Medenam, chargée de l'assistance juridique et pratique des services de médiation de dettes agréés en Province de Namur, peut aider les enseignants à construire une animation sur le sujet, ou la prendre en charge, dans les écoles des provinces de Namur et du Brabant wallon. Animations gratuites pour le primaire (à partir de la 3^e), 25 €/module en secondaire. Contact : Émilie Robert ou Eugénie Tonneaux, info@medenam.be. www.medenam.be

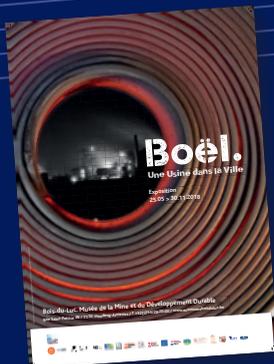
Journalistes en herbe : seules cent classes (de 6^e primaire, 1^{re}, 2^e ou 6^e secondaire) peuvent s'inscrire (jusqu'au 15 octobre) à la 11^{ème} édition de ce concours de création d'un journal organisé par la Cellule Culture-Enseignement. Chaque classe bénéficie gratuitement de deux ateliers animés par un journaliste professionnel, et d'un kit pédagogique. www.culture-enseignement.cfwb.be (> Activités > Journalistes en herbe) ou circulaire 6656.

www.numabib.be est une bibliothèque numérique de manuels scolaires adaptés pour les élèves présentant des difficultés de lecture et/ou d'écriture. Elle a été développée par l'Association de Parents et Professionnels pour les Enfants en Difficulté d'Apprentissage (APEDA) avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la collaboration des éditeurs de manuels.

Boël - Une usine dans la ville

Les Usines Gustave Boël et la ville de La Louvière : deux noms indissociables, deux histoires intimement liées.

Dans le cadre du 150^e anniversaire de la ville de La Louvière, l'éco-musée du Bois-du-Luc à Houdeng revient sur l'histoire des Usines Gustave Boël, depuis leur création au cœur de la cité des loups jusqu'à leur reprise par un géant russe de l'acier.



Cette évocation à voir jusqu'au 8 novembre s'articule autour de quatre axes et s'intéresse aussi bien à l'aspect économique qu'à l'aspect social.

Le premier, présenté sous forme d'une double ligne du temps, revient sur l'histoire de l'entreprise, avec en filigranes celle de La Louvière. Le second fait la part belle aux travailleurs, ouvriers et cadres, qu'ils soient louviérois ou venus d'horizons quelquefois très lointains. Le troisième axe aborde la place de l'usine dans la ville, mais aussi son impact, tant au niveau de l'urbanisation qu'au niveau de l'habitat. Enfin, le quatrième axe envisage l'avenir des industries lourdes présentes dans d'autres villes, en s'interrogeant sur la pertinence de leur maintien au cœur d'une cité.

Un dossier pédagogique, à l'attention des élèves de 6^e primaire et du premier cycle secondaire est disponible.

Avec Carte PROF l'entrée est gratuite jusqu'au 30 juin et à prix réduit au-delà.

► http://www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=36817

Au temps de Galien

Galien, médecin d'origine grecque, a exercé son art au cœur même de l'empire romain, au 2^e siècle de notre ère. Il marque un tournant dans l'histoire de la médecine, entre celle d'Hippocrate et celle qui verra le jour dès la Renaissance.



L'exposition présentée au Musée royal de Mariemont jusqu'au 2 décembre, rappelle quelles étaient les pratiques médicales et pharmacologiques mais aussi les règles sanitaires de l'époque. Elle démontre aussi que Galien n'a pas balayé d'un revers de la main les savoirs de l'époque, mais qu'il a su poser de nouveaux postulats, certes pas tous corrects vu les méconnaissances anatomiques.

Parmi ceux qui ont survécu jusqu'à aujourd'hui, citons les scalpels et autres cathéters utilisés par les chirurgiens, les bases de l'herboristerie ou encore le Serment de Galien prêté par les pharmaciens, à l'image du célèbre Serment d'Hippocrate des médecins.

De nombreux dossiers pédagogiques ont été développés par le Musée royal de Mariemont. Des programmes de visite variés s'adressent à tous les élèves, de la maternelle aux secondaires.

Entrée gratuite avec Carte PROF.

► http://www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=36807

Promesses d'un visage !

Avec *Promesses d'un visage*, les Musées royaux des Beaux-Arts à Bruxelles invitent jusqu'au 15 juillet à découvrir l'art du portrait, via des peintures, dessins, photos et sculptures issues des collections ou prêtées par des artistes contemporains. De Memling à Ensor, de Gauguin à Rubens, l'accrochage ne respecte pas un ordre chronologique : c'est le face-à-face qui a été privilégié. Un tableau d'Arcimboldo côtoie des bustes de Jan Fabre, la rigueur des maîtres hollandais fait face au trait rapide de Bacon.

Différents programmes de visites scolaires ont été préparés par l'équipe Educateam, y compris à destination des publics fragilisés.

En marge de l'exposition ne manquez pas *Thinking the Veil*. Il y a là cinq toiles monochromes de Michel Mouffe. Choisissez-en une et décrivez, tout en la fixant, un arc de cercle : vous découvrirez la parfaite maîtrise qu'a l'artiste de la peinture en tant que matière. La toile dévoile toute une gamme de nuances allant du bleu au rouge.

Entrée gratuite aux deux expositions avec Carte PROF.

► http://www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=36807



CARTE PROF



Direction Coxude

Coxude abrite deux nouveaux partenaires de Carte PROF : le Musée national de la Pêche *Navigo* et l'Abbaye des Dunes *Ten Duinen*.

Le *Navigo* invite à découvrir la vie des pêcheurs, l'histoire de la pêche, côtière ou de mer. Évoquer la pêche côtière ne peut se faire sans présenter la pêche à crevettes à cheval d'Oostduinkerke, unique au monde et reconnue comme patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco en 2013.

La pêche en mer est évoquée par des aquariums présentant les poissons de la mer du Nord, mais aussi par la présence d'un authentique bateau de pêche, le Martha. À son bord on appréhende la vie rude des pêcheurs. Mais vous serez-vous prêt à affronter une tempête plus vraie que nature et à lancer un message en morse ?

Autre espace chargé à la fois d'histoire et de sérénité, l'Abbaye des Dunes *Ten Duinen*. Érigée dès 1107 comme ermitage bénédictin, elle fut élevée au rang d'abbaye au 13^e siècle. Différents facteurs firent que les moines ne purent empêcher l'ensablement des bâtiments. Les moines se sont alors retirés vers Bruges. C'est en 1949 que des travaux d'exhumation des ruines furent entrepris permettant de redécouvrir l'abbaye et d'imaginer sa splendeur passée.

Avec Carte PROF, entrée gratuite, tant au *Navigo* qu'à *Ten Duinen*. •

► http://www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=36801

► http://www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=36802

Le 3D World Magic & Fun 2018

Direction le Kursaal d'Ostende pour se laisser surprendre par les dernières avancées technologiques en matière d'effets visuels 3D.

Le temps de prendre une photo et vous voyagez de Big Ben au Taj Mahal ou du Grand Canyon à la Tour penchée de Pise. Mais attention, soudain deux squelettes peuvent surgir et vous inviter à danser avec eux, à moins qu'Harry Potter en personne ne vous prenne par la main pour vous entraîner dans un voyage en haute mer.

Et oui, c'est ça le 3D World Magic & Fun 2018 : une succession d'aventures et de rencontres les plus improbables !

Au Kursaal d'Ostende, du 7 juillet au 2 septembre, à prix réduit avec Carte PROF, y compris pour vos accompagnants.

Et inscrivez-vous à notre infolettre *L'Essentiel* (via www.carteprof.be) car une surprise figurera dans son numéro du 1^{er} juillet. •

► http://www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6078

